



Le Journal de Port-Mort

N°76

AUTOMNE - HIVER 2019

www.port-mort.com



Port-Mort, un village... bien vivant !

Et oui, malgré son nom, notre commune est un village plein de vie ! Parfois interpellé quant au nom de notre commune par des personnes de passage, je m'efforce de conter au mieux son éventuelle origine et mets toujours un point d'honneur à insister sur le fait que Port-Mort est bien loin d'être... mort ! Six associations majeures domiciliées sur la commune animent la vie des Pormortais : l'Association de Loisirs (ALPM) qui propose gymnastique, tarot, tennis de table et gestion de la bibliothèque communale, l'Association de Sauvergarde (ASSPM) qui veille sur le patrimoine communal, le Club CPN qui propose animations et rencontres destinées à mieux appréhender notre patrimoine naturel, Port-Mort en Scène qui encourage les talents des peintres et photographes locaux et les troupes de théâtre amateur grâce à leur exposition et festival annuels et le Comité des Fêtes qui s'évertue à vous proposer des événements conviviaux et festifs pour petits et grands. Sans oublier nos commerçants sans lesquels notre petit village ne serait pas le même... ■ A.C.

Éditorial **P** 3

Port-Mort en Scène **P** 2-3

Comité des fêtes **P** 4-6

CPN Les rencontres du samedi **P** 14

ASSPM **P** 8-9

Paris-Rouen en vélocipède **P** 9

Une boîte oubliée depuis 75 ans... **P** 10-11

L'écologie selon les enfants **P** 11

Défibrillateur Automatique Externe **P** 12-13

Gazouillis - Le Tarin des aulnes **P** 14

Info santé ARS : monoxyde de carbone **P** 15

Dis comment ça marche une commune ? #2 L'urbanisme **P** 16-17

Fuel - Achats groupés **P** 17

Comptes-rendus de conseil municipal **P** 17-19

Photo insolite - Messes - Photo de saison **P** 20

Jeux & Solutions **P** 21-23

À votre service **P** 23-24

Défibrillateur Automatique Externe

Conformément à la législation la commune vient de mettre un DAE en place à côté de la mairie.



Pages
centrales

Une boîte endormie depuis 75 ans...

Une boîte contenant des documents ayant appartenu à plusieurs soldats allemands se trouvait dans les archives de la mairie. Rodolphe Delamotte nous raconte ses recherches afin de tenter de les rendre aux familles.

↘ pages 10-11



Festival de THEÂTRE 2019

Un franc succès !

par Odile Ancrenas



P. Lachine

Du 15 au 17 novembre 2019 s'est déroulé le deuxième Festival de Théâtre Amateur de Port-Mort, à la Maison de village, comme l'année précédente.

2018 nous avait donné suffisamment de signes positifs pour nous encourager à renouveler l'expérience « Festival ». 2019 vient de nous confirmer que le spectacle vivant a toute sa place dans un petit village, et que proximité et qualité font un beau duo gagnant !

Des salles pleines à chaque séance (nous avons même, hélas, refusé des entrées le dimanche !), et pleines d'un public chaleureux, bien en phase avec les acteurs, souriant et les félicitations à la bouche en sortant, sont bien la preuve que cet événement répond à une envie bien réelle. Tant mieux ! Nous en sommes ravis !

Un sondage réalisé lors de la première séance nous indique que les Pormortais ont représenté plus de 50% de 300 spectateurs répartis sur les 3 jours !!!

3 jours et 3 pièces drôles, mais chacune dans un style différent ce qui donne toute sa richesse à un festival :

Les Compagnies « Auteur de Vues », « les Jeux dits de la Bruyère » et « des Cabotins » ont chacune délivré le meilleur, avec un vrai plaisir à être sur scène, s'y adaptant bien qu'elle ne corresponde pas vraiment à une configuration théâtre, pour nous faire partager des moments de pur bonheur.

Troupes de théâtre et spectateurs ne s'y trompent pas, attendant déjà nos prochaines dates en novembre 2020 !

L'Association « Port-Mort en Scène ! » remercie sincèrement ses partenaires 2019,

- la Commune qui prête toujours une oreille bienveillante à nos demandes,
- et les bénévoles hors Association qui nous ont donné un très sérieux coup de main.

« Port-Mort en Scène ! » vous donne rendez-vous en 2020, pour son exposition annuelle de peinture et de photos les 25 et 26 avril (assortie d'une petite surprise), et pour un nouveau festival de théâtre en novembre au moins.



■ Auteur de Vues



■ les Jeux dits de la Bruyère



■ Les Cabotins

O. Ancrenas

Expo PEINTURE / PHOTO

Samedi 25 & Dimanche 26 avril 2020



O. Ancrenas 05/18

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans votre agenda cet événement annuel qui s'enrichit d'année en année d'une autre prestation accompagnant, soulignant, dynamisant cette exposition pour lui donner un attrait différent à ce que proposent généralement des événements identiques. Et pour 2020 surprise ! nous avons notre petite idée, mais n'en sommes qu'aux toutes premières démarches.

Vous en saurez beaucoup plus en début d'année.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez envie de vous mêler aux exposants ; l'objectif est là aussi de permettre aux Amateurs de tous styles de partager leur passion avec les autres exposants, avec les visiteurs.

L'appel à candidature sera lancé début janvier.

Guettez-le ! Ou surveillez notre page FB et notre site web qui ne manqueront pas de vous informer en temps voulu.

- page FB : @portmortenscene

- page web : www.portmortenscene.com

Nous vous attendons avec impatience, exposants comme visiteurs, regardés comme regardants. Encore une fois, un partage, un échange... et de la bonne humeur !

A bientôt

l'Équipe Port-Mort en Scène !

Assemblée Générale

Vendredi 14 février 2020 | 18h30

Maison pour tous

Pour nous suivre...

@portmortenscene

www.portmortenscene.com

pmes@laposte.net

Le rendez-vous de tous les amateurs de peinture, de photos, de musique et de théâtre !



l'Édito par Christian Lordi

2020

Je voudrais vous souhaiter une nouvelle année pleine de bons sentiments.

Que les nouveaux et anciens rêves se réalisent et que l'amour et l'amitié ne manquent jamais.

Que vous puissiez dire adieu à la vieille année sans regrets et que vous puissiez célébrer la nouvelle dans la joie.

Qu'elle soit porteuse de beaucoup de bonheur, de prospérité et de projets pour tous.

Ne laissez pas vos rêves être juste un rêve...

Bonne année à tous !

Ça bouge dans l'Association

DERNIÈRE MINUTE !

Nous avons le regret de voir Françoise et François Labigne quitter le bureau. Françoise et François ne souhaitent plus en effet s'engager dans cette association, et désirent se retirer avant que les activités 2020 ne démarrent concrètement (et nous y travaillons déjà !).

Nous souhaitons les remercier d'avoir su initier le spectacle vivant à Port-Mort en programmant les premières séances théâtrales au sein du CDF. Port-Mort en Scène a repris le flambeau, mais la flamme était déjà allumée.

Heureusement, nous avons le grand plaisir d'accueillir au sein de PMES :

Monique et Christian Chomienne, et Marie-Agnès Lewille qui désirent devenir membres du bureau pour renforcer l'Association et concocter avec nous vos rendez-vous culturels 2020.

D'autre part, Patrick Lewille propose son aide pour nous épauler ponctuellement (et généreusement nous le savons).

Ces modifications prennent effet au 30 novembre 2019. *Bienvenue à eux !*

Voici donc une fort belle nouvelle équipe officielle, équipe ayant en fait déjà prouvé son efficacité avec bonne humeur lors de l'expo du mois de mai et du festival de théâtre amateur qui vient de se dérouler en novembre 2019.

Cette évolution sera confirmée lors de l'Assemblée Générale qui se déroulera en février 2020.

■ Odile Ancrenas - Présidente

L'équipe PMES au complet : Ancrenas Odile & Patrice, Chomienne Monique & Christian, Lewille Marie-Agnès.



Comité des Fêtes
Port-Mort

ACTUS par *Élise Watel*

Un Karaoké... trop court !



Le samedi 2 novembre, le Comité des fêtes attendait de nombreux chanteurs d'un soir pour son karaoké dansant.

Dès 19h30, le ton était donné avec l'apéritif offert aux convives qui avaient réservé pour le repas proposé aux tons anglo-saxons avec deux destinations à l'honneur : L'Angleterre, symbolisée par le fameux *Fish & Chips*, ou les USA avec le *Burger & Chips*. Des recettes délicieuses cuisinées « minute » par les membres très motivés du CDF.

Suite au repas, l'ambiance a monté d'un cran avec l'animation karaoké qui a déchaîné les foules !

En effet, vous étiez nombreux à souhaiter y participer, enchaînant duos, interprétations solo et autres quatuors endiablés. Nous avons été les témoins de superbes moments, comme lorsque toute l'assistance a entonné le refrain de « Champs Elysées », ou encore lorsque de nombreux danseurs ont accompagné l'interprète de « Ces soirées là ».

Trop nombreux même...

Nous avons dû enchaîner avec la soirée dansante alors qu'il y avait encore beaucoup de demande pour le karaoké ! Un mal qui a vite été oublié, car le talent de **Théo**, notre DJ, a été de choisir les bons titres pour ravir tout le monde, petits et grands. La piste de danse n'a pas été une seule fois désertée au cours de la soirée. C'est donc jusqu'à 2h30 que s'est prolongée l'animation dansante, avec une bonne humeur ambiante plus qu'appréciable.

Merci donc, aux personnes qui sont venues (environ 70 âmes) de Port-Mort et des environs.

De quoi nous donner l'envie de recommencer, en gardant un enseignement de cette expérience : les chanteurs sont bien plus nombreux et motivés qu'attendus !

Et si la prochaine fois on commençait plus tôt ?!

En tout cas, nous avons été ravis de votre enthousiasme et de vos retours très positifs dans l'ensemble.



■ Fish ou Burger & Chips



■ Une piste de danse jamais désertée



■ Alain, Estelle, Christian et Christelle à la restauration



C'était déjà Noël !

L'arbre de Noël organisé* pour les enfants de Port-Mort (ou scolarisés à Port-Mort) le samedi 7 décembre aura attiré beaucoup de monde.

C'est d'abord le Père Noël qui aura parcouru diverses rues du village dans une calèche tirée par deux splendides chevaux (les rennes étaient encore en camp d'entraînement pour se préparer au jour J). Les enfants pouvaient donc le saluer au passage et même monter avec lui jusqu'à la maison de village.

Le Père Noël en calèche et un goûter...

Ensuite, un goûter était proposé à tous. La salle était pleine à craquer et petits et grands avaient de quoi remplir leurs estomacs avant la pièce de théâtre qui était prévue ensuite.

...Suivi d'une enquête sur scène

C'est une troupe de théâtre amateur qui était venue d'Arnouville-lès-Mantes pour jouer une pièce de leur création. Cette troupe composée d'une dizaine de personnes, nous a interprété son cru 2019 avec « **Panique à Noël** », une enquête menée par un inspecteur afin de retrouver le coquin qui a volé les cadeaux du Père Noël.

Les enfants du public étaient absolument déterminés à aider l'inspecteur dans ses investigations et donnaient de la voix pour lui apporter leur témoignage sur les différents événements.

Enfin, près de 70 enfants s'étaient inscrits pour être pris en photo avec le Père Noël (qui a assisté au spectacle avec eux) et récolter de délicieux chocolats à déguster en attendant les fêtes.

Merci à *Philippe Doom* et *Jean-Claude Anger* pour avoir accompagné le Père Noël en calèche, aux différentes petites mains qui nous ont aidé à composer le goûter, aux mamans pâtisnières, mais aussi à *La Baguette Magique* qui nous aura fourni les chouquettes et surtout les délicieux chocolats distribués aux enfants et qui ont fait l'unanimité, sans oublier *Patrice et Odile Ancrenas* pour leur précieuse aide à la préparation de la scène et pour les photos des enfants.



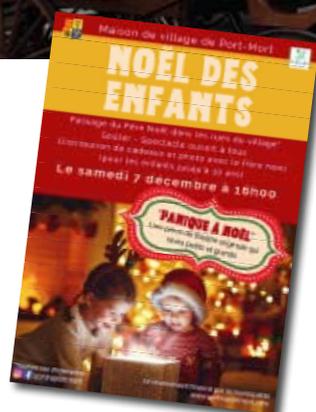
■ Le Père Noël de passage à Port-Mort à bord de la calèche de Philippe Doom accompagné de Jean-Claude Anger.



■ **Panique à Noël** Qui a volé les cadeaux du Père Noël ?!



■ Les chocolats offerts aux enfants confectionnés par La Baguette Magique.



* un événement organisé par le Comité des fêtes et financé par la municipalité.



Marché de Noël !



Le lendemain, dimanche 8, c'était le Marché de Noël qui s'installait à la maison de Village pour une ouverture au public de 10 heures à 17 heures.

Une quinzaine d'exposants proposaient diverses marchandises, idées cadeaux, gourmandises, créations des écoliers, prestations de services, sapins, tout était là pour préparer les fêtes au mieux, ou simplement pour se faire plaisir.

15 exposants, moules-frites, huîtres...

Dans ce sens, le Comité des fêtes proposait également une belle offre de restauration, avec dès le matin des pâtisseries préparées par des parents d'élèves, des boissons chaudes, et pour le midi, des plateaux d'huîtres, moules-frites, mais aussi des sandwiches au saumon fumé ou au jambon et des crêpes...

Les visiteurs ont afflué tout au long de la journée, et plus de 70 couverts ont été servis pour le déjeuner. Tous les bénéfices de cette journée seront offerts à la coopérative de l'école de Port-Mort.

Un joli bénéfice pour les enfants

Tous comptes faits, nous avons le plaisir de pouvoir verser à la coopérative scolaire la somme de 695 €, qui nous sommes sûrs permettra d'offrir de belles choses aux élèves de notre école !

Merci !

- aux parents d'élèves qui nous ont concocté de délicieuses pâtisseries,
- à Évelyne Lucet pour les crêpes maison,
- à Raphaël Tricoteaux qui nous a offert un saumon fumé maison de qualité et prêté la louche de service pour les moules,
- à Raymond Moulin *Mickey* pour le prêt du rondau, du brûleur et de l'écumoire nécessaires à la cuisson des moules,
- à Caroline et Michaël *La Baguette Magique* pour leurs délicieux petits pains à sandwiches,
- à Claire qui a remplacé au pied levé avec efficacité et enthousiasme un membre malade du comité,
- aux bénévoles qui ont aidé à la manutention et au transport,
- aux exposants,

et bien sûr, à nos visiteurs et toutes les personnes qui nous encouragent.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ↙

Vendredi 24 janvier 20h30 | Maison pour tous

Tous les Pormortais y sont conviés ; nous y présenterons notre bilan moral et financier pour l'année écoulée, le programme de 2020, et demanderons si de nouvelles personnes souhaitent nous rejoindre. Elle se terminera autour d'un verre de l'amitié. Venez nombreux !



■ « L'atelier des écoliers » proposait les créations des enfants de l'école ainsi que diverses douceurs préparées par des mamans bien attentionnées...



■ La « salle de restaurant » couverte, même si la météo décida de nous offrir un grand moment de répit juste au bon moment !



■ Côté cuisine : Christian, Alain et Claire au service qui nous a filé un sacré coup de main !



Les rencontres du samedi

par Guillemette Alquier

➤ AG Samedi 7 mars | Maison pour tous

Une fois par mois de 14h à 17h, le club CPN La Catignolle vous invite à participer à ses rencontres à la Maison Pour Tous !

Tout le monde peut participer, quel que soit son âge (les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte) et vous pouvez venir quand vous voulez.

Ces rencontres permettent d'offrir des temps de partage et de discussion pour tous les curieux de nature, d'améliorer ses connaissances naturalistes et en éco-responsabilité, notamment en utilisant l'abondante documentation du club.

Chaque rencontre se déroule autour d'un thème particulier. Vous pouvez ainsi participer à des ateliers et des activités pour mieux connaître et protéger la nature.

Les premières avaient pour thème « le hérisson ». Vingt trois personnes ont participé aux activités proposées par le club et le Groupe Mammalogique Normand.

Une exposition a permis de tout savoir sur le hérisson. *Savez-vous que ce petit mammifère, bien utile au jardinier car grand consommateur de limaces entre autres, peut escalader un grillage de 2 m de haut et se laisser tomber de l'autre côté sans dommage ?*

Puis chacun a pu jouer à reconnaître des crânes de petits mammifères (insectivores ou carnivores, la dentition n'est pas la même !), et à identifier leurs crottes. Des petits ateliers ont également permis de confectionner un hérisson en terre glaise et d'en habiller un dessin de feuilles d'automne.

Après une visite sur le terrain pour savoir comment l'attirer au jardin et lui confectionner un abri, tout le monde s'est retrouvé autour d'un goûter bien mérité !

Ne manquez pas les prochaines rencontres !

Les dates et les thèmes en seront annoncés sur le site de l'association : www.cpn-port-mort.fr

➤ Prochaine rencontre | Samedi 1^{er} février



■ Une exposition a permis de tout savoir sur le hérisson.



■ Des petits ateliers ont également permis de confectionner un hérisson en terre glaise et d'en habiller un dessin de feuilles d'automne.



■ Reconnaissance des crânes de petits mammifères insectivores ou carnivores dont la dentition n'est pas la même !



Les Actus par Marie-Christine Baron de la Sauvegarde

↘ DRAPEAU ! Envolé, volé, déchiré...



Dernière tentative ! Nous l'avons déplacé... Un grand merci à Jean-Pierre, Serge, Alain, Michel pour leur travail (chaque fois nouveau mât - nouveau drapeau - et travail à refaire) ainsi qu'aux adhérents et Pormortais qui nous ont encouragé pour ne pas capituler - !

Serge nous a promis en plus une petite surprise pour compléter l'aménagement de ce site pour Janvier 2020 - aurons nous le plaisir de vous présenter en avant-première la photo du poème installé... à l'AG du 25 janvier 2020 ?



↘ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Samedi 25 janvier 2020 | Maison pour tous

16h Accueil | 17h AG | Apéritif

Pour terminer cette journée... Une occasion de mieux se connaître... Soirée restaurant au NATHALYS à Courcelles-sur-Seine sur inscription pour tous au 06 01 77 11 84 ou asspm@googlegroups.com | 26€ / personne
Inscription jusqu'au 15 janvier 2020

↘ SORTIE À ACQUIGNY Dimanche 13 octobre



« Acquigny cité de Confluence se dévoile » était notre thème ! Une belle découverte pour les 35 participants qui garderont un très bon souvenir de cette excellente journée sous le signe du Patrimoine et sportive puisque nous avons pu faire à pied l'intégralité du programme de la journée : visite du village, gare, lavoir, prison, église, cimetière très exceptionnel, aller se restaurer dans un restaurant d'Acquigny et repartir pour la visite du parc du château qui nous a dévoilé toutes ses parures d'automne !

↘ COMITÉ DE SUIVI DE SITE Sites industriels à risque : un peu d'explications !

En 2012 les Clic et les Clis sont remplacés par des CSS autour des sites industriels à risque. Si ces commissions ont pour but premier d'être lieu de débats et de consensus elles ont dans un nombre limité de cas des avis formels à rendre (en matière de PPRT ou d'extension de site de traitement de déchets notamment).

Cette réunion a lieu une fois par an et réunit SYNGENTA, NUFARM, BIOGAZ, les maires des communes environnantes, la DREAL etc.. L'ASSPM y assiste régulièrement afin de rester vigilants sur le point environnemental et pouvoir participer aux échanges - les informations sont transmises aux adhérents lors de l'Assemblée Générale et par le petit journal destiné aux adhérents.

Les sociétés exposent leur activité et leurs actions en matière de prévention et risques et répondent aux questions des participants.

Le rapport détaillé de cette réunion rédigé par la DREAL sera à votre disposition le 25 janvier 2020 lors de l'AG .

CSS	Commissions de Suivi de Site
PPRT	Plans de Prévention des Risques Technologiques
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

PROGRAMME 2020

JANVIER SAMEDI 25	Assemblée générale suivie du pot de l'amitié Soirée repas sur inscription au <i>Nathaly's</i> à Courcelles-sur-Seine	Accueil à partir de 16h Maison pour tous
AVRIL VENDREDI 3	Journée pédagogique avec l'école soutenue par les enseignants, les parents d'élèves, le CPN et le SYGOM	Au cours d'une petite balade, ramassage de déchets et tri sélectif - encadrement - explications - « Nous et notre planète »
AVRIL DIMANCHE 26	Nettoyage de printemps des bords de Seine	9h30 - 12 h Rendez vous sur la place de la Maison de Village Selon météo
MAI OU JUIN	Journée portes-ouvertes chez <i>Alland & Robert</i>	Organisation à confirmer
JUILLET DIMANCHE 5	Site médiéval de Blainville-Crevon Visite guidée de 90' dont un film vidéo de 15'	Pique-nique sur place puis visite du château de Bois Guilbert
OCTOBRE DIMANCHE 11	Projet en cours d'étude	

Paris-Rouen à vélocipède, c'était il y a 150 ans !

Pour cet anniversaire, une vingtaine de passionnés en costume d'époque ont participé à cette course du 9 au 11 novembre. Ces fous du vélocipède ont relié Paris à Rouen en s'arrêtant dans les villes et villages pour le plaisir des petits et surtout des grands.

Le 10 novembre des enfants du village ont été à leur rencontre à Notre-Dame-de-l'Isle et leur ont ouvert la route jusqu'à nous. Quelle chance pour notre village de voir cette course s'arrêter sur la place le jour du repas des aînés ! Environ 200 personnes pour accueillir ses 20 courageux !

Ils ont été d'une gentillesse extrême prenant de leur temps de pause pour répondre aux questions des curieux et pour proposer aux plus hardis d'essayer leurs drôles d'engins. Pour moi qui fais du vélo depuis plus de 40 ans ce fut un choc ! L'équilibre n'est pas le même avec les pédales au centre de la roue avant. Et l'amorti d'une roue en bois, on en parle ?

Nous avons eu du mal à les laisser partir pour leur étape de nuit aux Andelys. Merci aux vingt vélocipédistes, dont Gérard Holtz figure mythique de la télévision et du sport, qui se sont volontiers prêtés aux photos.

■ PASCALE LACHINE



Une boîte endormie depuis 75 ans...

par
Rodolphe Delamotte



Heinrich GRÖB



Hans PIELMIOK



Franz KARASEK

Il y a un peu plus d'un an, Monsieur le Maire, lors de la cérémonie du 11 Novembre 2018, me raconte qu'il y a dans les archives de la Mairie de Port-Mort, une boîte contenant des documents ayant appartenu à plusieurs soldats allemands, et me demande si je voulais les voir afin de faire des recherches et les rendre aux familles. J'accepte et rendez-vous est pris.

Dans cette boîte, nous trouvons deux livrets militaires, deux carnets, des lettres et des photos. Après une rapide analyse ces documents ont appartenu à quatre soldats différents. N'étant pas germanophile, ni spécialiste de l'armée allemande, mais plutôt des unités aériennes américaines de la deuxième guerre mondiale, je me suis tourné vers Fabrice Dhollande, qui avait déjà réalisé ce type de recherche pour des corps de soldats allemands retrouvés sur le secteur de Oissel, suite aux combats menés lors de la retraite de l'armée allemande et du passage de la Seine fin Août 1944.

Trois d'entre eux sont rapidement, identifiés : **Heinrich GröB** (livret militaire), **Hans Pielmiok** (livret militaire) et **Franz Karasek** (2 carnets, lettres et photos). Pour le quatrième nous n'avons que des photos sans nom. La traduction des lettres et la recherche auprès des archives allemandes commencent et en même temps la recherche des familles.

Après quelques mois nous avons pu retracer l'histoire de ces trois soldats. Ils faisaient tous les trois partis de la 49^{ème} Division d'infanterie de réserve, 148^{ème} Régiment de grenadier créé en février 1944 dans la région de Boulogne (Haut de France), en charge de la défense côtière secteur de Berk, le Touquet. Cette unité était composée à 90% de jeunes recrues d'origines, allemande, tchèque et polonaise.

Heinrich et Hans étaient d'origine allemande et Franz né à Vienne en Autriche et d'origine tchèque. Les 2 premiers étaient fantassins et le dernier Radio. Leur unité reçoit l'ordre de défendre le nord de la Seine entre Les Andelys et Mantes la Jolie. Ils quittent le nord de la France le 12 août 1944, passent par Beauvais et arrivent en vélo le 21 Août 1944 dans la Forêt au-dessus de Courcelles-sur-Seine et Port-Mort.

Depuis le 12 août, l'armée allemande est en retraite. Pour ceux qui ont fui la poche de Falaise (le Stalingrad Normand du 12 au 21 août 1944), c'est la course vers la Seine où il faut par tous les moyens la franchir. Les troupes anglo-américaines progressent rapidement afin de couper cette retraite.

Le 25 août 1944, Vernon est enfin libérée et l'armée britannique établit une tête de pont sur la rive Nord à Vernonnet. Le 26 août, ils sont à Pressagny-l'Orgueilleux. Mais le 27, le 148^{ème} Régiment de grenadier contre-attaque à 11h30, avec deux chars Tigres de la 1^{ère} SS Panzer Division venus de Rouen et des éléments de la 116^{ème} Panzer Division venus de Oissel, sur une ligne Château de la Madeleine, forêt de Tilly. Les combats

dureront toute la journée, avec des pertes importantes coté britannique. Dans la nuit du 27 au 28, les allemands se retirent et vont par tous les moyens tenter de freiner la progression alliée.

Le 27 août, Heinrich GröB, Hans Pielmiok et Franz Karasek sont envoyés en éclaireurs à bord d'un side-car. Ils quittent la forêt de Courcelles-sur-Seine en direction de Port-Mort (témoignage d'un camarade de régiment à la famille GröB, après-guerre). Que s'est-il passé ensuite ?

L'équipage tombe dans une embuscade de la Résistance dans le secteur du Gravier de Gargantua. Heinrich et Hans sont tués. Franz Karasek prend la fuite et sera fait prisonnier et remis aux Anglais, puis interné en France, où il sera traducteur officiel du camp de prisonniers. Les deux soldats tués sont inhumés rapidement par peur des représailles. Ils avaient 19 ans et sont toujours aujourd'hui portés disparus pour les autorités allemandes.

Franz Karasek, sera libéré en 1946. Il reprendra ses études de droit à la Sorbonne en France où il sera diplômé. Il deviendra diplomate autrichien, puis Secrétaire général du Conseil de l'Europe. Il décédera le 10 mars 1986 à Vienne (source Wikipédia). Nous avons pris contact avec son fils qui est avocat à Vienne pour lui retourner les documents prochainement.

Nous avons également retrouvé la famille de Heinrich GröB et après une première prise de contact en juillet 2019 sur place, par Fabrice Dhollande, avec la famille, ces derniers nous



■ Remise en main propre le 23 octobre 2019 du livret militaire de Heinrich GröB à Théo GröB (86 ans) son frère cadet.
Rodolphe Delamotte | Théo GröB | Fabrice Dhollande

ont officiellement invité le 23 octobre 2019 à Deckenbach et Homberg, afin de remettre en main propre le livret militaire à Théo GröB (86 ans) frère cadet qui avait cinq ans à l'époque. Nous avons appris que Heinrich était berger, qu'il avait en tout, trois frères, dont un décédé en Russie en 1941. Nous avons été reçus par le neveu Rainer GröB et les autorités locales, tous très heureux d'avoir enfin des informations sur la disparition de leur aïeul.

Nous sommes à ce jour, toujours à la recherche de la sœur de Hans Pielmiok qui est toujours vivante.

Merci à Sandrine Lemoine et Fabrice Dhollande pour leur aide précieuse.

■ RODOLPHE DELAMOTTE

Président de l'association « The Lucky Bulldogs »
313th Fighter Squadron , 9th US ARMY AIR FORCE
theluckybulldogs@gmail.com



NOUVEAU

Assistante Maternelle

Dolbec Sabrina

10 rue de Bourgout

27940 Port-Mort

06 72 89 25 46

sabaron@hotmail.fr

Temps complet pour 2 enfants.

Espaces et matériels adaptés

aux **enfants de 0 à 6 ans.**



🌍 Savez-vous ce que signifie le mot écologie ?

- Mattéo L'écologie c'est quand on ne jette pas de déchets, quand on use moins d'électricité et quand on pollue moins.
- Ruby L'écologie c'est ne pas mettre de déchets sur la route et dans la Seine.
- Emma L'écologie c'est respecter la nature.
- Florian L'écologie c'est aller à l'école à pied à vélo et pas en voiture.

🌍 Est-ce que vous faites des choses pour protéger la planète ?

- Fifi Ma sœur et moi on met des pulls et on ne met pas le chauffage.
- Sarah Je ramasse les déchets .
- Harry J'éteins la lumière quand je n'en ai pas besoin.
- Jean-Paul Avec ma famille, je vais ramasser les déchets en bord de Seine.
- Patty Je demande à ma sœur de ne pas laisser l'ordinateur en veille pour ne pas consommer de l'énergie.
- Ruby Avec ma maman on met les ampoules et les piles dans les bonnes poubelles.
- Hermione Je me promène souvent à pied au à vélo dans le village.
- Kilian Je trie les déchets dans différentes poubelles.

🌍 Est-ce que ces petits gestes sont importants pour vous et pourquoi ?

- Kilian Oui, c'est important car cela sauve la planète.
- Fifi Oui cela peut aider les animaux à vivre plus longtemps. Par exemple, si on n'arrête pas de jeter des déchets dans la forêt, cela peut faire mal aux animaux.
- Kilian Dans les océans, il y a aussi des déchets qui peuvent tuer des animaux marins .

🌍 Selon toi, qu'est-ce qui pollue ?

- Théo Les voitures, les motos, les scooters
- Célia Les déchets
- Mila Les chewing-gums jetés par terre.
- Fifi Le chauffage.
- Sarah Les usines.
- Jean-Paul Les déchets qu'on laisse par terre.
- Nathan Quand on fait un barbecue avec la fumée.

🌍 Est-ce que vous savez ce que ce veut dire bio ?

- Hermione Bio ça veut dire que ça vient de la nature.
- Ruby Bio ça veut dire qu'il ne faut pas mettre de produits chimiques

🌍 Quels conseils pourriez-vous donner pour préserver la planète ?

- Fifi Ne pas jeter les déchets par terre.
- Ruby Ne pas aller à l'école en voiture.
- Harry Arrêter de fumer .
- Jean-Paul Ne pas laisser le chauffage et la lumière allumés quand on part quelque part .
- Sabrina Ramasser les déchets pour les mettre à la poubelle.
- Théo Ne pas faire de feux.

Interview réalisée par la maîtresse de la classe auprès des élèves de CE2, CM1 et CM2. Les prénoms des élèves ont été modifiés afin de conserver leur anonymat.



Plus de 40 000 personnes meurent chaque année en France d'un arrêt cardiaque et pourraient être sauvées avec des gestes simples.

Conformément au décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif aux Défibrillateurs Automatiques Externes stipulant que les ERP* de catégorie 1 à 3 devaient s'équiper avant le 1^{er} janvier 2020, la municipalité vient d'installer un DAE sur le mur à droite de l'abri-bus de la mairie.

♥ **Une personne est en arrêt cardio-respiratoire** lorsqu'elle est inanimée, qu'elle ne répond pas aux stimulations, et qu'elle ne respire plus.

En premier lieu, il faut :

- **Appeler les secours** en composant le **15**, le **18** ou le **112**
- **Installer la victime sur un plan dur**, éviter les sols métalliques, les bouches d'égoût...
- **Débuter une réanimation cardio-pulmonaire (RCP)** le plus rapidement possible jusqu'à l'installation du DAE :
 - Libérations des voies aériennes supérieures
 - Bouche à bouche (2 insufflations)
 - Massage cardiaque (30 compressions)

Un DAE est très simple à utiliser, car comme son nom l'indique, **tout est automatisé**.

Cet appareil est prévu pour être utilisé par un public non formé.

Même si vous ne connaissez rien aux techniques de réanimation et à la défibrillation, vous êtes capable d'utiliser un DAE, **l'appareil vous explique vocalement** ce qu'il faut faire, étape par étape.

- Il suffit d'ouvrir l'appareil, d'appuyer sur le bouton « ON » et d'écouter les instructions.
- Une fois les électrodes en place, le DAE analyse le rythme cardiaque de la victime et évalue si un choc doit être administré.

Ce n'est pas vous qui décidez, c'est l'appareil.

Si un choc a été envoyé, l'appareil peut vous demander de continuer les massages cardiaques et le bouche à bouche.

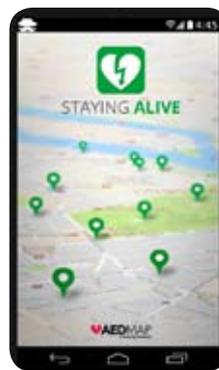
- Laissez les électrodes en place jusqu'à l'arrivée des secours, même si la victime a repris connaissance.

♥ Le coffret du DAE est doté d'un système de chauffage et muni d'une alarme sonore lorsqu'il est ouvert permettant ainsi de signaler une urgence en cours.

♥ Dans le coffret se trouve un kit avec ciseaux pour découper les vêtements si besoin, compresses pour sécher la peau de la victime, rasoir pour raser le thorax des victimes très poilues.

♥ En cas d'utilisation du DAE, le remettre en place et prévenir la mairie afin que le réassortiment en électrodes et petit matériel soit effectué.

* ERP | Établissement Recevant du Public | Bâtiments dans lesquels des personnes extérieures sont admises. Peu importe que l'accès soit payant ou gratuit, libre, restreint ou sur invitation. La commune (mairie, école, maison de village, maison pour tous) est classée en catégorie 5.



STAYING ALIVE, une application pour sauver des vies et devenir Bon Samaritain

Gratuite et disponible pour iOS et Android, l'application mobile **Staying Alive** cartographie les défibrillateurs cardiaques recensés en France et propose des tutoriels sur le comportement et les gestes de premiers secours à adopter en cas d'arrêt cardiaque. Par ailleurs, une fonctionnalité offre la possibilité de s'inscrire en tant que **Bon Samaritain**. Ces citoyens sauveteurs et volontaires gardent la géolocalisation de leur smartphone activée, et peuvent être sollicités pour intervenir sur un arrêt cardiaque à proximité en attendant l'arrivée des secours, que ce soit en allant chercher un défibrillateur ou en commençant à prodiguer un massage cardiaque s'ils sont formés aux gestes qui sauvent.

Staying Alive est une application mobile développée par AEDMAP pour cartographier les défibrillateurs en France et dans le monde. En activant la géolocalisation sur leur smartphone, les utilisateurs peuvent voir les 10 défibrillateurs les plus proches d'eux en fonction de l'endroit où ils se trouvent. Ils ont également la possibilité d'ajouter des défibrillateurs, ou d'en confirmer la présence ou l'accessibilité.

L'application propose également des tutoriels sur les gestes qui sauvent, avec des vidéos, textes et schémas. En cas de besoin, l'utilisateur peut utiliser le mode « urgence » de l'application, qui lui explique alors les étapes à suivre.

En juin 2019, la **Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France** s'est associée officiellement au dispositif du **Bon Samaritain et son application Staying Alive**. Plus d'une trentaine de SDIS l'ont déjà adopté. Les sapeurs-pompiers dans le cadre de leur vie privée, ainsi que toutes les personnes formées aux premiers secours sont ainsi de potentiels Bons Samaritains, tout comme les volontaires non formés ayant installé l'application qui peuvent faire gagner de précieuses minutes en apportant un défibrillateur auprès de la victime.



♥ Le DAE à droite de l'abri-bus de la mairie.

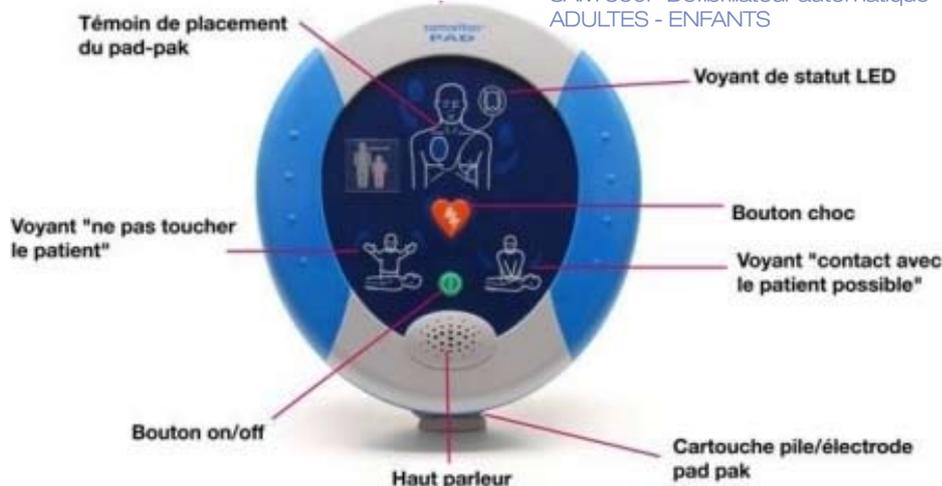


Les instructions ci-dessous sont fournies à titre informatif et ne pourront jamais remplacer une formation élémentaire aux premiers secours.

Mais lors d'un arrêt cardio-respiratoire la réanimation cardio-pulmonaire (RCP) est primordiale et il vaudra donc toujours mieux pratiquer une réanimation potentiellement « maladroite » plutôt que de rester passif sachant qu'une éventuelle côte cassée ne sera qu'un dommage collatéral bénin...



HeartSine
SAM 360P Défibrillateur automatique
ADULTES - ENFANTS



1 VÉRIFIER L'ÉTAT DE LA VICTIME

Une victime est considérée comme étant en arrêt cardiaque si elle est inconsciente et ne respire pas ou anormalement :

- elle ne répond pas à des questions simples (« Comment ça va ? », « Vous m'entendez ? ») ou quand on l'appelle, et reste immobile quand on lui demande de serrer une main ;
- ni le ventre, ni la poitrine ne se soulèvent ;
- aucun souffle ni aucun bruit de respiration n'est perçu ou les mouvements respiratoires sont brusques et entrecoupés de pauses de 30 secondes à 1 minute (appelés gasps).

▲ Cette recherche de signes ne doit pas excéder 10 secondes.

2 ALERTE

- Appeler ou faire appeler immédiatement les secours.
- Réclamer autour de soi un défibrillateur automatisé externe (DAE). En l'attendant, commencer la réanimation cardio-pulmonaire (RCP).
- ▲ Chez un enfant ou un nourrisson, réaliser 5 insufflations puis 5 cycles de RCP (voir ci-dessous) avant d'alerter les secours : la cause principale de l'arrêt cardiaque chez ces victimes est l'arrêt de la respiration ou le manque d'oxygène. Des mouvements, une toux ou une reprise de la respiration indiqueront alors une activité cardiaque. Puis donner l'alerte et poursuivre si nécessaire la RCP.

3 DÉBUTER LE PLUS TÔT POSSIBLE UNE RÉANIMATION CARDIO-PULMONAIRE

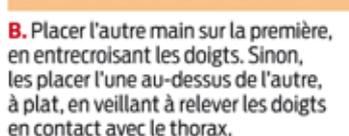
En attendant l'installation du DAE ou l'arrivée des secours, répéter des cycles de 30 compressions thoraciques suivies immédiatement de 2 insufflations. Auparavant, installer la victime sur le sol, dénuder sa poitrine autant que possible et créer un espace d'environ 1 m de chaque côté. Se placer le plus près possible d'elle, à genoux. Si l'espace est trop exigu, se placer à cheval au-dessus de son abdomen, sans s'appuyer dessus.

▲ Ces manœuvres ne prennent que 10 à 15 secondes et permettent une RCP plus aisée, donc plus efficace.

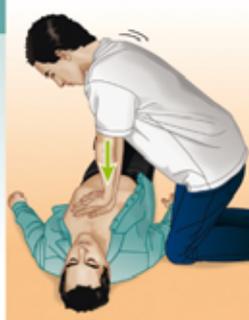
30 compressions



ADULTE
A. Placer le talon d'une main au centre de la poitrine, sur la ligne médiane, sur la moitié inférieure du sternum.



B. Placer l'autre main sur la première, en entrecroisant les doigts. Sinon, les placer l'une au-dessus de l'autre, à plat, en veillant à relever les doigts en contact avec le thorax.



C. Réaliser des compressions de 5 cm en conservant les bras parfaitement tendus.
▲ Bien se placer à la verticale. Tout balancement d'avant en arrière est proscrit.

D. Compter 100 à 120 compressions/min (1 à 2/s.). Le temps de relâchement doit être égal à celui de compression : entre chaque compression, laisser le thorax reprendre sa forme initiale, sans décoller les mains.
▲ Deux erreurs à éviter : exécuter des mouvements trop rapides ou les régler sur sa propre respiration, dont la fréquence est augmentée par l'effort et l'émotion.

ENFANT
Le talon de la main doit être placé juste en dessous de la ligne inter-mamelonnaire, sur la ligne médiane. Relever les doigts pour ne pas appuyer sur les côtes. Comprimer comme chez l'adulte en veillant à enfoncer le thorax sur le tiers de son épaisseur. Chez les plus jeunes, les compressions peuvent se faire d'une main.



NOURRISSON
Sur le même repère que pour l'enfant, placer la pulpe de deux doigts d'une même main dans l'axe du sternum ou deux pouces en encerclant le thorax. Enfoncer aussi d'un tiers.



+ 2 insufflations

ADULTE ET ENFANT
A. Élever le menton et basculer la tête en arrière. Placer une main sur le front pour maintenir la tête. Puis, d'une main, pincer le nez entre le pouce et l'index. De l'autre, ouvrir légèrement la bouche. Inspirer normalement. Appliquer la bouche largement ouverte autour de celle de la victime, en appuyant fermement. Insuffler lentement et progressivement pendant 1 seconde ; cesser dès que la poitrine de la victime commence à se soulever.



▲ Les deux insufflations ne doivent pas durer plus de 5 secondes. Enchaîner aussi rapidement que possible compressions et insufflations.

▲ Si les insufflations paraissent inefficaces, reprendre immédiatement les compressions thoraciques. Il ne faut pas tenter plus de 2 avant de refaire une série de 30 compressions. En cas de répulsion, vomissements..., s'en tenir aux compressions thoraciques. En cas de bouche traumatisée ou ne pouvant être ouverte, effectuer un bouche-à-nez.

B. Se redresser légèrement en maintenant la tête de la victime en arrière et son menton relevé. Reprendre son souffle, en vérifiant l'affaissement de la poitrine de la victime. Prendre une inspiration et renouveler l'opération une seconde fois.

NOURRISSON
Élever le menton mais placer la tête en position neutre. La bouche doit englober à la fois la bouche et le nez du nourrisson. Insuffler des volumes d'air sensiblement moindres, juste pour voir la poitrine commencer à se soulever.



4 SURVEILLER ET/OU POURSUIVRE LA RCP

La réanimation doit être poursuivie jusqu'au relais par le DAE (le plus tôt possible), par les services de secours ou à la reprise d'une respiration normale. Si possible, se faire aider d'une autre personne en se remplaçant tous les 5 cycles de 30 compressions/2 insufflations. Si vous êtes deux et que la victime est un enfant ou un nourrisson, compter plutôt 15 compressions pour 2 insufflations.

▲ Ne cesser que lorsque le DAE indique de ne plus toucher à la victime.

Définition des âges selon la conduite à tenir

- Nourrisson : jusqu'à 1 an
- Enfant : de 1 an à l'âge de la puberté
- Adulte : à partir de l'âge de la puberté

 **GAZOUILLIS 29** par *Guillemette Alquier*

Le tarin des aulnes

En hiver, si vous voyez un acrobate vert et jaune dans les arbres, à vue de nez, vous ne pouvez pas vous tromper, c'est un tarin !

 **Morphologie** C'est un petit passereau de la taille d'une mésange bleue. Monsieur porte calotte et bavette noires, la tête et la poitrine sont jaune verdâtre. Le ventre est blanc, le dos est vert, le tout plus ou moins strié de noir. Les ailes sont noires à bande jaune. La queue est noire et fourchue avec les côtés jaunes. Au sens propre, comme au figuré Madame est toute en pointillés, elle laisse porter le chapeau (noir) à Monsieur, ses couleurs sont moins vives et son dos tire plus vers le gris que le vert. Les jeunes tiennent de maman.

 **Nidification** Pour faire sa cour, Monsieur poursuit Madame de ses assiduités, bat des ailes et hérissé ses plumes, à rebrousse-poil bien sûr ! Ils nichent dans les conifères, en montagne. Madame construit un petit nid bien douillet à l'extrémité d'une haute branche. Monsieur l'encourage de son chant, il faut bien qu'il fasse quelque chose tout de même ! Le nid est si bien caché que l'on croyait autrefois que l'oiseau y déposait une pierre magique le rendant invisible. Madame couve seule 4 à 6 œufs bleutés ponctués de roux. Monsieur aidera quand même Madame à nourrir les oisillons avec des insectes prédigérés et régurgités, en somme de la bouillie de fourmis... pouah !

 **Alimentation** Cet énergumène a la tête à l'envers : il se nourrit de graines de façon acrobatique, la tête en bas le plus souvent. Il inspecte ainsi bouleaux, ormes, épicéas, conifères et aulnes bien entendu, à la recherche de graines. Son bec pointu et aplati sur les côtés est capable de se glisser sous les écailles des cônes pour y trouver les graines dont il raffole. L'hiver, il cherche sa nourriture en plaine, peu farouche tant il est occupé à faire son cirque d'acrobate pour se nourrir, on peut l'observer plus facilement. Il fréquente aussi les mangeoires où il raffole des cacahuètes (où va se nicher l'américanisation des comportements alimentaires !) et de préférence lorsqu'elles sont sur des mangeoires ou dans des filets d'une couleur si excitante pour ces agités : le rouge ! Olé !



Madame

 **Comportement** S'il est peu farouche avec l'homme, il est agressif avec les autres oiseaux ! En hiver, il se déplace en bandes de quelques dizaines d'individus, parfois avec des chardonnerets. Ceci permet une recherche plus fructueuse de la nourriture et une surveillance accrue des prédateurs tels que l'épervier. Des conflits peuvent éclater entre différents individus si la nourriture est peu abondante, mais le plus souvent les oiseaux les plus faibles se soumettent et vont même jusqu'à donner la becquée aux dominants. Le dominant est un mâle qui a la plus large tâche noire sur la poitrine. Mais pour Madame, il ne sert à rien au mâle de se tailler une grande bavette noire, car elle n'est sensible qu'à la taille de la barre jaune des ailes de Monsieur. A noter que les tarins ne se mettent pas en couple, mais, en oiseaux libérés, ils vivent en groupe de 3 à 4 oiseaux de sexes différents.

 **Chant** Son chant est assez mélodieux, il gazouille des phrases douces pour Madame du haut d'un arbre en période de nidification. En vol, il émet des sons ténus et plaintifs « dlu ». En groupe, lorsqu'il se nourrit il lance des « tetetet » et des « tar ». C'est de ces dernières onomatopées que viendrait son nom de tarin, il faut avoir eu l'oreille fine ou plutôt le nez fin pour trouver ça !

 **Vol** Monsieur, après avoir montré ses trucs en plumes à Madame, la charme également par un vol papillonnant. Son vol est onduleux, surtout lorsqu'il se déplace en groupe.

Ce bel oiseau très actif est visible dans le village en hiver sur les aulnes des bords de Seine. Il laisse admirer ses acrobaties au bout des branches et c'est une merveille de le voir faire le pitre pour se nourrir.

■ G.A.



Monsieur

MONOXYDE DE CARBONE

UN GAZ INCOLORE, INODORE, TOXIQUE ET MORTEL

Chaque année, **plus de 1 000 accidents d'intoxication** au monoxyde de carbone (CO) en France, majoritairement dans l'habitat.

INFOS : CO, quels risques ?

Le monoxyde carbone (CO) peut être émis par tous les appareils à combustion : chaudière, chauffe-eau, gazinière, chauffage mobile d'appoint, poêle, cheminée, moteur ou groupe électrogène.

À faible dose (intoxication chronique), chez les personnes exposées, il provoque des maux de tête, des nausées, des vomissements, des vertiges.

À forte dose (intoxication aiguë), au-delà des premiers symptômes, il entraîne la perte de connaissance, le coma, la mort.

En cas de soupçon d'intoxication au CO, aérez immédiatement les locaux. Évacuez les lieux. Appelez les secours.

N° D'URGENCE

15

SAMU

18

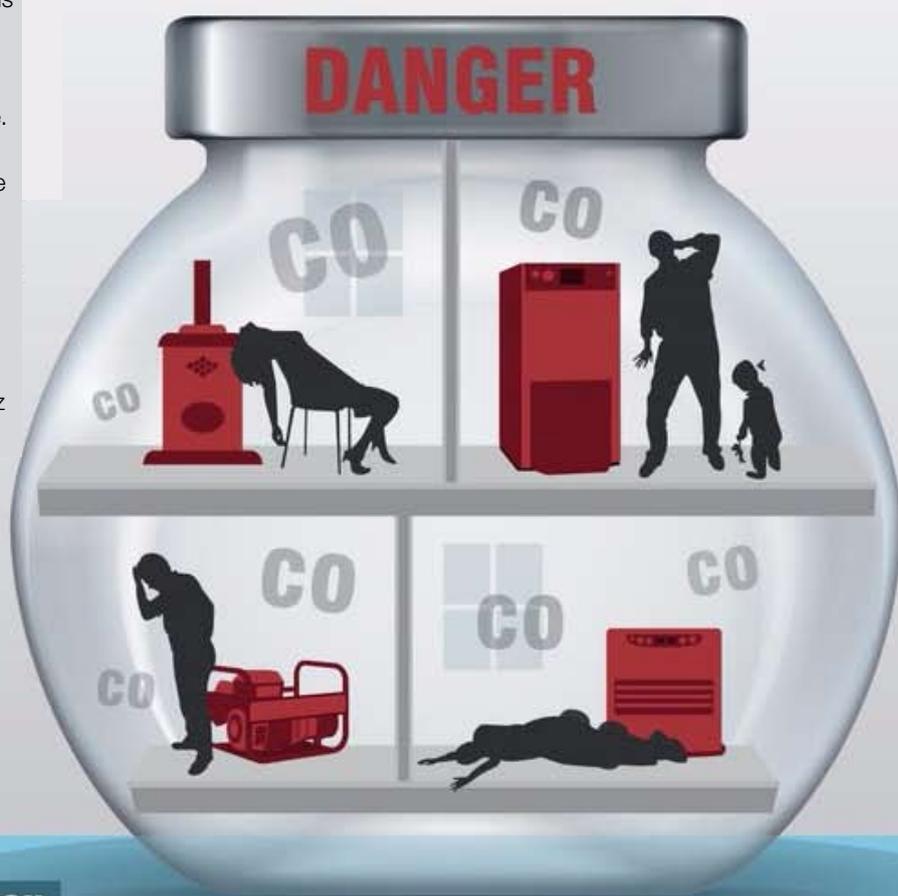
Sapeurs pompiers

112

Numéro d'appel d'urgence européen

114

spécifique pour les personnes sourdes et malentendantes : contact par SMS



POUR ÉVITER L'INTOXICATION

Faites entretenir vos appareils de chauffage par un professionnel.

Faites ramoner vos conduits et cheminées tous les ans.

Ne bouchez pas les aérations de votre logement.

N'utilisez que par intermittence les appareils de chauffage d'appoint.

Faites fonctionner les moteurs et groupes électrogènes uniquement à l'extérieur.



Flashez le code pour avoir toutes les informations sur les risques liés au monoxyde de carbone





Dis, comment ça marche une commune ?

L'urbanisme par Gilles Auloy

?1 | Présentation

- ❶ Vous êtes propriétaire mais vous n'avez pas tous les droits. Vous devez respecter les normes d'urbanisme de votre commune et obtenir l'autorisation de la mairie si vous effectuez des travaux, constructions, modifications, etc., que ce soit dans votre maison ou votre jardin.
- ❷ Tous les travaux ne sont pas taxables.
- ❸ Les **normes à respecter sont définies par le PLU** de la commune. Le territoire de Port Mort est divisé en **zones**, selon celle où votre habitation est implantée, un règlement s'appliquera. Vous pouvez le consulter sur le site Internet www.port-mort.com ou bien vous renseigner à la mairie.
- ❹ Si vous êtes dans une zone protégée il faudra également demander l'autorisation à l'architecte des bâtiments de France. (Par exemple le périmètre de 500m autour du gravier de Gargantua). La mairie se charge de la demande.

?2 | Documents à fournir

Selon le type de travaux que vous souhaitez réaliser :

- ❶ **Déclaration préalable de travaux**
- ❷ **Permis de construire**

Vous pouvez retirer ces documents à la mairie (Voir tableaux ci-dessous et page suivante) ou les télécharger sur Internet.

?3 | Taxes susceptibles d'y être assujetties

- ❶ **Taxe d'aménagement**
- ❷ **Taxe archéologique**

Ces taxes sont applicables selon le type de travaux (Voir tableaux).

Glossaire

DP	Déclaration Préalable de travaux
PC	Permis de construire
TA	Taxe d'Aménagement
PLU	Plan Local d'Urbanisme
ICC	Indice Coût Construction

?3₁ | La taxe d'aménagement

❶ C'est une ressource nécessaire pour la commune afin de lui permettre de viabiliser les zones des futures constructions, de renforcer les lignes électriques d'y installer des bornes d'incendie etc...

❷ Il ne faut pas confondre la taxe d'aménagement (partagée entre la commune et le département) et la **taxe foncière** qui est un **impôt d'État** lorsque vous êtes propriétaire et qui ne dépend pas et qui ne revient pas entièrement à la commune.

❸ Comment est-elle calculée ?

TA = [surface taxable] x [valeur forfaitaire] x [taux fixé par la collectivité territoriale]

- **Surface taxable** : Elle correspond à tous les bâtiments (surface > 5m²) dont les combles, les celliers, les caves, dès lors qu'ils dépassent 1,80 mètres de hauteur sous plafond ainsi que les annexes (abri de jardin).

Cette hauteur sous plafond est calculée à partir du nu intérieur des façades.

Un bâtiment non clos (pergola, tonnelle) ou une installation découverte (terrasse) n'entrent pas dans la surface taxable. Par contre, une véranda couverte et close est taxable.

- **Taux** : Il est voté par le conseil municipal ; **à Port-Mort il est de 5%**. Le département ne peut appliquer un taux supérieur à 2,5%.

Des abattements existent : les 100 premiers mètres carrés d'une habitation principale ne sont pas taxables, les logements aidés et hébergements sociaux etc..

?3₂ | La taxe archéologique

C'est une taxe ou **redevance d'État** sur toute construction ayant un impact sur le sous-sol au-delà de 50cm de profondeur.

Des abattements existent également : les constructions financées par un prêt locatif aidé, les constructions de moins de 5m² etc..

Travaux MAISON

Taxés	Document	Non taxés	Document
Construction <i>Voir règlement (autorisations / interdictions) selon zone</i>	PC + TA	Façade Couverture Ouverture <i>Voir règlement (autorisations / interdictions) selon zone</i>	DP
Agrandissement <i>Voir règlement (autorisations / interdictions) selon zone</i>	PC + TA	Toiture <i>Voir règlement (autorisations / interdictions) selon zone</i>	DP
Garage > 40m² <i>Voir règlement (autorisations / interdictions) selon zone</i> • À ce jour les garages sont taxés automatiquement	PC + TA	Ouverture (modification de façade) <i>Voir règlement (autorisations / interdictions) selon zone</i>	DP
Transformation garage en pièce d'habitation <i>Voir règlement (autorisations / interdictions) selon zone</i> • Les services fiscaux vérifieront si le garage a déjà été taxé.	PC + TA si non taxé à l'origine	Panneaux photovoltaïques <i>Voir règlement (autorisations / interdictions) selon zone</i>	DP
Combles • Si renforcement et création de plancher la taxe est appliquée (À ce jour il n'y a plus de notion de combles aménageables).	DP + TA	Combles • Pour les nouvelles constructions, si le plancher existe et si vous les aménagez la taxe a déjà été appliquée.	DP

Travaux JARDIN

Taxés	Document	Non taxés	Document
Abri de jardin ou autres bâtiments > 40m ² Voir règlement (autorisations / interdictions) selon zone	DP + TA	Portail Voir règlement (autorisations / interdictions) selon zone	DP
Local piscine non couverte > 40m ² Voir règlement (autorisations / interdictions) selon zone	DP + TA	Clôture (tout type) Voir règlement (autorisations / interdictions) selon zone	DP
Piscine couverte enterrée Voir règlement (autorisations / interdictions) selon zone	DP + TA + Taxe archéo.	Serre - Abri de jardin < 40m ² Voir règlement (autorisations / interdictions) selon zone	DP
Panneaux photovoltaïques au sol Voir règlement (autorisations / interdictions) selon zone	DP + TA	Bûcher - Carport ouvert Voir règlement (autorisations / interdictions) selon zone	DP
		Travaux jusqu'à 80cm de hauteur	aucun



CONSEIL du 13.11.2019

N°. 2019.7 | Mairie 21h00

Présents 11/11

Christian LORDI - maire,
Gilles AULOY, Christian CHOMIENNE,
François LABIGNE, Pascale LACHINE,
François LEHALLEUR, Michaël LESUEUR
Évelyne LUCET, Jean-Louis MANSOIS,
Gérard MOREAU, Philippe PLÉ

7.1. Désignation du secrétaire de séance

M. Christian CHOMIENNE.

7.2. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 septembre 2019

Aucune observation n'étant apportée le compte-rendu de cette séance est approuvé à l'unanimité.

7.3. Modification statutaire de SNA

La compétence gestion des eaux pluviales urbaines est transférée à SNA à compter du 1^{er} janvier 2020, les communes membres de SNA doivent approuver cette modification statutaire et prendre une délibération qui approuve ces statuts.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord et décide d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil Municipal de Port-Mort,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L5211-17 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DÉLE/BCLI/2019-10 du 17 avril 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération ;

Vu la délibération n°CC/19-130 du conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération en date du 26 septembre 2019, portant modification statutaire, notifiée aux communes par courrier du 27 septembre 2019 ;

Vu le rapport de présentation du Maire;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : D'approuver les statuts modifiés de Seine Normandie Agglomération, tels qu'annexés à la présente délibération.

Article 2 : En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Article 3 : La présente délibération sera affichée, publiée au recueil des actes administratifs et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Président de Seine Normandie Agglomération.

Article 4 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération

7.4. Assurance statutaire

Le Maire explique au Conseil Municipal, que la commune, pour assurer son personnel en cas d'arrêt maladie, (indemnités journalières qui sont à la charge de la commune), a choisi GROUPAMA lors du dernier appel d'offres. Cette compagnie d'assurance nous a annoncé qu'au vu des résultats de notre contrat d'assurance du personnel, il était impossible pour eux de maintenir les conditions tarifaires qui nous avaient été accordées.

GROUPAMA nous a donc fait une nouvelle offre :

- Taux de cotisation pour les agents CNRACL : 5,76 %
- Taux de cotisation pour les agents IRCANTEC : 1,01 %

Le Centre de Gestion, nous a également fait une proposition de tarif :

- Taux de cotisation pour les agents CNRACL : 6,49 %
- Taux de cotisation pour les agents IRCANTEC : 0,99 %

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de choisir la proposition de GROUPAMA et donne l'autorisation au Maire, ou à l'un de ses adjoints, pour signer l'avenant.

7.5. Convention CAF - Autorisation signature

Pour le périscolaire, nous avons signé un contrat avec la CAF, celui-ci se termine au 31 décembre. La CAF nous demande de prendre une délibération afin d'autoriser le Maire à signer ce contrat enfance jeunesse avec la CAF pour une durée de 3 ans.

À l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'adopter la délibération suivante :

...autorise le maire de Port-Mort à signer avec la Caisse d'Allocations familiales le Contrat enfance jeunesse, au titre de la commune de Port-Mort, pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021, pour la gestion de l'accueil périscolaire de Port-Mort

...lui donne pouvoir pour effectuer toutes les démarches et pour signer tout document nécessaire à la prise en compte de cette décision.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 heures 52.

Achats groupés 2020



Pour l'année à venir nous poursuivons l'expérience de commande groupée pour le fioul domestique.

Je vous indique ci-après le calendrier prévisionnel pour l'année 2020 :

Commande au plus tard	Livraison
29 février	6 mars
30 mai	5 juin
31 août	4 septembre
30 novembre	4 décembre

↘ La quantité minimum commandée devra être de 300 litres par adresse de livraison, en fioul ordinaire ou de qualité supérieure (à préciser à la commande).

↘ Le prix facturé sera celui obtenu le jour de la passation de la commande.

↘ Les livraisons seront effectuées le premier vendredi du mois suivant la date de commande et payables directement au livreur.

Passez votre commande auprès de Gérard Moreau :

↘ par téléphone au 06 79 58 15 78 (tél. ou sms)

↘ par courriel à l'adresse gmoreau@port-mort.com en spécifiant les informations de votre commande :

- nom • adresse • numéro de téléphone
- quantité • qualité.

↘ Chacun sera informé le jour de la commande du tarif exact obtenu.



CONSEIL du 25.09.2019

N°. 2019.6 | Mairie 21h00

Présents 11/13

Christian LORDI - maire,
Gilles AULOY, Christian CHOMIENNE,
François LABIGNE, Pascale LACHINE,
François LEHALLEUR, Michaël LESUEUR
Évelyne LUCET, Jean-Louis MANSOIS,
Gérard MOREAU, Philippe PLÉ

6.1. Désignation du secrétaire de séance

M. Gilles AULOY.

6.2. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 9 juillet 2019

Aucune observation n'étant apportée le compte-rendu de cette séance est approuvé à l'unanimité.

6.3. Démission de 2 conseillers municipaux

Pour des raisons de changements dans leur vie personnelle et familiale M^{me} MATIAS-CAETANO Maryse et M. MATIAS-CAETANO Edmond ont démissionné de leurs mandats de conseillers municipaux.

Le nombre de conseillers municipaux passe donc à 11 et le quorum passe à 6.

6.4. Annulation délibération 2019.4.10 du 15 mai 2019

Lors du Conseil du 15 mai, nous avons adopté une délibération pour le remboursement des frais engagés par notre régisseuse. Cette assurance étant facultative et personnelle, les dépenses qui résultent de la souscription du contrat d'assurance sont à la charge du régisseur et ne peuvent en aucun cas être supportées par la commune auprès de laquelle est instituée la régie. La sous-préfecture nous demande donc de retirer la délibération.

À l'unanimité, le Conseil Municipal donne son autorisation pour que la délibération soit retirée.

6.5. Projet Seine à vélo, pour avis et conclusions du commissaire enquêteur

Christian LORDI informe le Conseil que le dossier Seine à Vélo passe au CODERS* le 1^{er} octobre, il va s'y rendre afin d'éclaircir certains points incertains du rapport comme les emplacements pour les différents parkings prévus.

Le Conseil Municipal doit donner son avis sur les conclusions transmises par le commissaire enquêteur.

L'ensemble du Conseil Municipal, à l'exception de M. LEHALLEUR François qui décide de s'abstenir, émet un avis favorable sur ces conclusions et apprécie le volet soulignant le manque de concertation.

6.6. SIEGE : Mâts autonomes sente piétonne

Afin de commander les travaux prévus au budget, concernant l'éclairage de la sente piétonne, le Conseil doit prendre une délibération et donner l'autorisation au Maire, ou à l'un de ses adjoints, de signer la convention avec le SIEGE.

Le Maire précise que le montant des travaux s'élève à 30 000 € HT et que la participation de la commune est de 15 000 € HT.

À l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord et décide d'adopter la délibération suivant le modèle ci-joint :

6.7. SOGEA : Convention bornes à incendie

Le SDIS n'effectue plus les vérifications de pression et de débit des bouches à incendie. Le Conseil doit donc autoriser le Maire ou un de ses adjoints à signer la convention avec SOGEA pour que soit effectués ces contrôles.

Le tarif est de 65 € HT par borne, nous disposons, actuellement, de 19 bornes à incendie.

Le Conseil Municipal est favorable à cette convention et donne son accord, à l'unanimité au Maire ou l'un de ses adjoints, pour signer cette convention avec SOGEA

6.8. SIEGE : Renforcement rue de Seine et rue des Ormetteaux

Un permis d'aménager est en cours d'instruction pour un petit lotissement de six maisons rue des Ormetteaux. Un renforcement électrique sera peut-être nécessaire, une étude est en cours par ENEDIS. Suivant les conclusions de cette étude le Conseil aura à délibérer.

N'ayant pas reçu, à ce jour, l'étude d'ENEDIS, le Conseil Municipal n'a pas pu statuer sur ce point.

De plus, comme chaque année, il est nécessaire de voter le montant d'occupation du domaine public par ENEDIS pour un montant de 209 €, la redevance travaux d'électricité d'un montant de 21 € ainsi que la redevance GRDF de 183,55 € afin de pouvoir établir les titres de recette.

GRDF : la longueur de canalisation est de 1 372 m pour un taux de 0,035 €/m avec un taux de revalorisation de 1,24 pour un montant de 183,55 € ($100 + (0,035 \times 1\ 372) \times 1,24$)

Un titre sera donc émis à l'encontre du SIEGE ainsi que de GRDF pour recouvrer ces sommes.

6.9. Décision modificative budgétaire

Ayant fait appel, pour des travaux d'entretien, à des entreprises extérieures (en l'absence pour maladie d'un agent d'entretien), il nous faut maintenant inscrire au budget une somme complémentaire au compte Entretien des bâtiments communaux.

A cet effet, il est proposé au Conseil la DM suivante ci-dessous.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 30.

■ DM Travaux d'entretien

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	11 630,14 €	15 514,00 €	15 514,00 €
Recettes	15 610,87 €	15 514,00 €	15 514,00 €



CONSEIL du 09.07.2019

N°. 2019.5 | Mairie 20h30

Présents 11/13

Christian LORDI - maire,
Gilles AULOY, François LABIGNE,
Pascale LACHINE, François LEHALLEUR,
Michaël LESUEUR, Évelyne LUCET,
Jean-Louis MANSOIS, Edmond MATIAS-CAETANO,
Gérard MOREAU, Philippe PLÉ

Absent(s) pouvoir >

Christian CHOMIENNE > J-L. MANSOIS,
Maryse MATIAS-CAETANO > E. MATIAS-CAETANO

5.1. Désignation du secrétaire de séance

M. Philippe PLÉ.

5.2. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 mai 2019

Aucune observation n'étant apportée le compte-rendu de cette séance est approuvé à l'unanimité.

5.3. SNA : Avis

• Arrêt du Programme Local de l'Habitat (OPH) de SNA

Après étude et débat sur l'arrêt de l'OPH de SNA le Conseil émet un avis favorable à l'unanimité.

• Zone d'activités de Toisy - Conditions financières et patrimoniales du transfert en pleine propriété

Par délibération n° CC/18-210 du 20 décembre 2018, le Conseil communautaire de SNA s'est prononcé en faveur d'un transfert en pleine propriété de la zone d'activités de Toisy située à Gasny.

Conformément à l'article L5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est nécessaire de fixer les modalités financières et patrimoniales de ce transfert de la commune de Gasny à la Communauté d'Agglomération.

Ces modalités doivent être déterminées par délibérations concordantes du Conseil communautaire et des Conseils municipaux se prononçant à la majorité qualifiée. Elles se traduiront par la signature d'un acte authentique de cession.

Les parcelles concernées par le transfert en pleine propriété sont les suivantes, d'une surface totale de 10 172 m² :

- Parcelles E522 et E524 divisées en lots
- Lot 1 d'une surface de 1 473 m²
- Lot 2 d'une surface de 1 473 m²
- Lot 3 d'une surface de 1 627 m²
- Lot 4 d'une surface de 1 260 m²
- Lot 5 d'une surface de 1 258 m²
- Lot 6 d'une surface de 1 238 m²
- Lot 8 d'une surface de 308 m²
- Lot 9 d'une surface de 1 523 m²
- Lot 10 d'une surface de 12 m²

Il est proposé de fixer le prix de cession des parcelles ci-dessus à hauteur du déficit d'investissement et de fonctionnement du budget annexe communal correspondant, soit 169 634,77 €.

Ce prix de cession est compatible avec l'estimation du service des Domaines, ci-annexée, qui est de 17 € par mètre carré.

Au vu de ces éléments, le Conseil approuve, à l'unanimité, les modalités financières et patrimoniales ci-dessus de transfert en pleine propriété de la zone d'activités de Toisy au profit de Seine Normandie Agglomération.

5.4. SNA : Nomination d'un référent environnement

À l'unanimité M. Philippe PLÉ est désigné référent environnement auprès de SNA.

5.5. Composition du Conseil communautaire au prochain renouvellement général des conseils municipaux

Conformément aux dispositions de l'article L5211-6-1 du CGCT, les organes délibérants des communautés d'agglomération doivent être recomposés l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux.

Dès lors, au vu des prochaines élections municipales qui auront lieu en mars 2020, il est nécessaire de fixer la nouvelle composition du Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération, qui prendra effet à l'issue des élections municipales.

La composition du Conseil communautaire peut être définie, au choix :

- Selon les principes de droit commun définis par le CGCT ;
- Selon un accord local, approuvé à la majorité qualifiée des conseils municipaux des communes membres de SNA.

Il est à noter que les communes nouvelles formées depuis 2014 cesseront de bénéficier, à compter de 2020, du régime de représentation dérogatoire permettant à chaque commune déléguée de bénéficier d'un représentant au moins au sein du Conseil communautaire.

Au vu des caractéristiques démographiques et administratives du territoire de SNA, 39 combinaisons différentes d'accords locaux sont envisageables. Elles aboutiraient, selon les cas, à la diminution ou à l'augmentation des sièges attribués aux communes les plus peuplées de l'Agglomération.

Il ressort des débats du Parlement des Maires du 13 juin 2019 que l'application des règles de droit commun garantirait une représentation équilibrée des territoires ruraux et urbains au sein du Conseil. Cet équilibre est au fondement même du projet de Seine Normandie Agglomération.

Après débat le Conseil municipal opte pour la composition émise par le Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération, à l'issue du prochain renouvellement général des conseils

municipaux, selon les règles de droit commun définies à l'article L5211-6-1 du code général des collectivités territoriales et traduites ci-dessous :

Commune | Sièges (Total 101) :

Vernon | 22, Les Andelys | 7, Vexin-sur-Epte | 5, Pacy-sur-Eure | 4, Saint-Marcel | 4, La Chapelle-Longueville | 3, Gasny | 2, Ménilles | 1, Frenelles-en-Vexin | 1, Bueil | 1, Houlbec-Cocherel | 1, Breuilpont | 1, Port-Mort | 1, Villiers-en-Désœuvre | 1, Muids | 1, Écouis | 1, Hennezis | 1, Bois-Jérôme-Saint-Ouen | 1, Pressagny-l'Orgueilleux | 1, Notre-Dame-de-l'Isle | 1, Sainte-Geneviève-lès-Gasny | 1, Bouafles | 1, Mézières-en-Vexin | 1, Tilly | 1, Douains | 1, Giverny | 1, Daubeuf-près-Vatteville | 1, Caillouet-Orgeville | 1, Heubécourt-Haricourt | 1, Boisset-les-Prévanches | 1, Guiseniers | 1, Chambray | 1, Fains | 1, Le Cormier | 1, Aigleville | 1, Le Plessis-Hébert | 1, Gadencourt | 1, Heuqueville | 1, Villegats | 1, Merey | 1, Suzay | 1, Hécourt | 1, Saint-Vincent-des-Bois | 1, La Heunière | 1, Sainte-Colombe-près-Vernon | 1, Villez-sous-Bailleul | 1, Mesnil-Verclives | 1, Chaignes | 1, La Boissière | 1, Vaux-sur-Eure | 1, Rouvray | 1, Harquency | 1, Vézillon | 1, Hardencourt-Cocherel | 1, Cuverville | 1, La Roquette | 1, Croisy-sur-Eure | 1, Vatteville | 1, Neuilly | 1, Le Thuit | 1, Mercey | 1.

5.6. Convention restauration avec CONVIVIO

Après consultation, le montant du marché étant inférieur à 25 000 € HT, le Conseil municipal donne au Maire ou à un adjoint l'autorisation de signer avec les Ets Convivio une convention de prestation pour la fourniture de repas en liaison froide. Ceux-ci nous maintiennent les précédentes conditions.

5.7. Avis enquête publique « La Seine à Vélo »

Après délibération le Conseil émet ces réserves :

- 1) En premier lieu et après vérification il n'y a pas eu de concertation avec les riverains concernés sur l'implantation des parkings, ce que regrette le Conseil.
- 2) Le Conseil pense qu'il serait plus judicieux de faire un parking plus grand au bout de la rue Haguerite, la voirie pouvant supporter sans soucis le trafic des véhicules.
- 3) La voirie de la rue de Seine étant peu large, avec croisement de véhicules difficiles, le Conseil souhaiterait que le terrain rue de Seine soit aménagé en espace pause et pique-nique et que la partie de la rue de Seine soit réservée aux piétons et vélos, les droits des riverains restant préservés.
- 4) Pour le parking rue du Port où nous rencontrons les mêmes difficultés de voirie le Conseil propose que le parking de six places soit réalisé plus en amont au niveau du cimetière et que la partie d'accès de la rue de Port soit réservée aux piétons et vélos, les droits des riverains restant préservés.

5) Le Conseil émet un avis défavorable sur la variante RD3 pour les mêmes raisons de voirie, rendant difficile et dangereuse la cohabitation voitures/vélos.

6) Le Conseil municipal prend bien note que l'entretien et la maintenance des infrastructures réalisées pour la « Seine à Vélo » sera de la compétence de Seine Normandie Agglomération.

5.8. Tarifs maison du village

Une distorsion a été relevée sur les tarifs votés lors du dernier conseil, en effet nous tarifons le chauffage 80 € la journée sauf pour le tarif week-end pour les Pormortais qui eux sont à 90 € la journée.

Il est proposé de rectifier et de mettre le week-end pour les Pormortais à 380 €.

De plus lors des fortes chaleurs il y a des demandes d'utilisation de la climatisation, il est proposé d'ajouter aux tarifs : AVEC chauffage ou Climatisation.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

5.9. SIEGE : Recensement des projets 2020

Afin que le SIEGE puisse programmer les interventions 2020 nous devons émettre les travaux que nous souhaiterions en 2020. Chaque conseiller est invité à y réfléchir, voir si zone d'ombre éclairage public pour le faire remonter lors du conseil.

Le dépôt de la programmation étant fixé à la fin du mois d'Août. Les remontées éventuelles seront collationnées d'ici là.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 30.

NOUVEAU

L'Association
ÊTRE BIEN EN SOI
devient...



L'Eure Séance Bien-Être

Praticienne en Thérapies Alternatives

Praticienne: Anne Quénault
siret: 878 305 267 00014

Consultation sur RDV:
06 14 74 62 61

16 Rue de Bourgoult 27940 Port-Mort

mail: Leure.seance.bien.etre@outlook.com

FB: L'Eure Séance Bien-Être

Photo #3
INSOLITE

Chiens "corses" dans un petit village de montagne au-dessus de Bastia

Michèle Thierry | 09/2017

 Si vous avez l'âme d'un paparazzi, l'art de traquer une situation insolite, ou tout simplement d'avoir la chance de pouvoir immortaliser un instant de vie inattendu ou coquace, n'hésitez pas à partager la photo témoin de ce moment, même si celle-ci vous paraît de faible qualité.
▶ Vous pouvez envoyer vos photos à l'adresse suivante : journal@port-mort.com



Photo de saison #18 par *Odile Ancrenas* légende *Alain Clerfeuille*



Oranges psychédélices...

MOTS FLÉCHÉS 51 par Dominique Lefort grille & Alain Clerfeuille définitions

FORCES ARMÉES	ARME COURBE	NÉGOCIANTS EN PÉTROLE	OPPOSÉ À ELLE	ENLÈVE	CARNAS-SIERS	DEUXIÈME DE GAMME	À LUI OU À ELLE
LIÉES À LA CAPITALE	ZODIAQUE DE MAI	BORDURE	Au	ANCIEN ESPAGNOL	1995 - 2013	APPARUE	
PARER DE NACRE				..AU BOIS DORMANT			LOS ANGELES
PARTI ALLEMAND				2013 - 2019			
		LYCÉE PROFESSIONNEL		LARGEUR	ADJECTIF INTERROGATIF		
		UTILE À L'ARCHI		COÛTEUSE			
CHAÎNE CULTURELLE			OLIFAN		CITÉ SUMÉRIENNE	SEGMENTS DE MARCHÉS	1912 - 1921
LISIÈRE			CURIE		SUPERLATIF		
			1977 - 1989				TEL UN CERTAIN PÈRE
			PLANS INCLINÉS				
À MOI		SUPPORT		ENDUIT DE RÉSINE			
MOB'		PARTAGÉE EN LOTS		DEUX-ROUES			
			ASSEMBLER			ENTRE TÊTE ET TORSE	
			DERNIÈRE			ANGLE AIGU	
PARFOIS DE PAIN	EAU LITTÉRAIRE			ÊTRE À LA 2 ^E PERSONNE		BOURGES SY TROUVE	
	SUIT LE PRINTEMPS			ON Y BROUTE		RABAT	
				POLOGNE SUR PLAQUES	CUIT OU CHAUFFE		
					ÉTATS-UNIS		
CANAL				PEUT DONNER LE MAL DE MER			AZOTE
CRUES							
			1903 - 1908			LIANT	

Des maires pormortais se cachent dans cette grille : G. Alquier - U. Bessin - S. Chrétien - E. Laurent - C. Lordi

MOTS CROISÉS 64 par Gilles Auloy

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															

HORIZONTALEMENT : 1. Se dit d'un arbre de haute tige pour la décoration - Garantie donnée. - 2. Grande grenouille - De courte durée. - 3. Jour de congé - Adverbe de lieu - Servies parfois en cornet. - 4. Donna une dote - Qui a une saveur aigre - Poème lyrique. - 5. Impératrice byzantine - Poète auteur de l'Iliade. - 6. Sigle de lutte ouvrière - Groupe d'artistes flamencos - Point d'union chez le cheval. - 7. Instrument d'optique - Interjection - Grand félin de l'Himalaya. - 8. Pays - Plantes qui fournit un colorant rouge. - 9. Ennemi public n°1 abattu par la police - Trouée par les mites. - 10. Double voyelle - Base qui donne de la stabilité de la solidité - Voile pour vent arrière. - 11. Dêvêtu - Composé essentiellement de chlorure de sodium - Point culminant des Pyrénées en Espagne - Symbole du cobalt. - 12. Thé anglais - Rendant tranchant.

VERTICALEMENT : A. Action de mordiller. - B. On y trouve des péages - Union Européenne. - C. Petite pomme de terre - Hors d'usage. - D. Symbole du molybdène - Ascendants antérieurs aux grands -parents. - E. Participe passé féminin d'avoir - Conjugaison d'avoir - Conjonction. - F. Jeune fille - Écrit suivant les principes de l'atonalité. - G. Terme informatique - Pas exagérés. - H. Dieu des vents - De couchage ou à main. - I. Période de révolution de la terre - Matière colorante rouge. - J. Aromatiser avec de l'anis. - K. Herbe très connue dans les prés - Coupa la tête. - L. Sec - Enlevé - Pronom indéfini. - M. Personnes qui ont une longue pratique dans une profession. - N. Salut romain - Commune d'Ariège - Poste de commandement. - O. Matière pesante - Période.

SUDOKU'S 42 par Sudoku Infini® Mindscape®

	1	8						
		6	7				8	2
					8	9		6
1				3	4	2		
6							1	7
	8					3	6	9
5	7			9	2	6		1
	3			7		8		
			3		1	7	2	4

1 Facile 9 min.

		2		9				
7			6	3			5	2
5		4				3	9	
6	5	3		2	8	1		9
		7						3
		1			3			
	3	5	4	8				
		8				2		
	4		3		2	7	8	

2 Normal 12 min.

		2	9		4	5		
6						2		7
				8				
2		5	3					6
	3							
					8	7		2
	9					1		
	7			5		9		4
				4				5

3 Difficile 18 min.

6			1	9			2	
	8			5		1		
			4				6	
			8				5	
	2		5				8	4
9					3			7
			7				9	
	4	3						1
5		7		2				

4 Très difficile 25 min.

SOLUTIONS JEUX n°75

MOTS FLÉCHÉS 50

	O		E		D		C		B		V		D	
B	I	B	L	I	O	T	H	E	C	A	I	R	E	S
	S	O	U	L		H	A	R	G	N	E	U	S	E
L	E	U		S	O	U	T	E		N	I	E		T
	A	R	E		N	I	A		B	E	L		E	
S	U	D		E		T	I	C		B	L	A	M	A
	M	O	I	N	S		G		C	A	E	C	U	M
M	O	N	T	A	I	G	N	E		U		C		E
	U		E	R		U	E		F	L	O	U	E	R
D	C	A		Q	U	E		R	I	T	U	E	L	
	H	A	G	U	E	R	I	T	E		R	I	F	T
G	E	R	E	E		E	X	T	R	A		L	E	E

MOTS CROISÉS 63

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1	S	A	U	V	A	G	E	S		V	A	C	C	I	N
2	O	L	E	I	C	O	L	E	S		N	A	I	N	S
3	U		L	O	E	S	S		E	L	A	N		R	
4	R	E	E	L		S	E	R	V	I		O	E	I	L
5	N	S		A	M	E	N	D	E	M	E	N	T		A
6	O	T	E		A		E		S	E	T		A	G	I
7	I	R	O	N	I	E		M		E		P	U	R	S
8	S	O	L		S	N	O	B	I	S	M	E		A	S
9	E	P	E	R	O	N	N	A	S		E	N	V	I	E
10	R	E		E	N	U	C	L	E	A	T	I	O	N	S
11	I	S	L	E		I		A	R	R	I	S	E	E	
12	E		A	R	E		A	X	E	E	S		U	S	E

ASSISTANTES MATERNELLES

Validées au 21/06/2017

NOUVEAU Sabrina DOLBEC • 10, rue de Bourgout
Temps complet : 👤 | 0 > 6 ans
☎ 06 72 89 25 46

Malika FONTENEAU • 19, rue des Loges
Temps complet : 👤 | 0 > 6 ans
☎ 02 32 52 42 69

Nicole HOUSSAIS • 37, rue de la Mi-voie
Temps complet : 👤 | 0 > 12 ans
☎ 02 32 53 88 29

Valérie TIRON • 52, Grande rue
Temps complet : 👤 | 0 > 6 ans
Temps partiel : 👤 | 3 > 12 ans
☎ 02 32 21 38 77

Méline TOUMIRE • 7 bis, rue des Loges
Temps complet : 👤 | 0 > 6 ans
Temps partiel : 👤 | 3 > 12 ans
☎ 06 22 69 54 13

ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes | Sortir à Port-Mort*

Élise WATEL ☎ 06 67 07 73 10

✉ cdfportmort27@gmail.com

🌟 sortiraportmort.com 📱 @sortiraportmort

Connaître et Protéger la Nature La Catignolle *

Jean-Louis BRETON ☎ 06 37 09 66 24

✉ cpn.port-mort@orange.fr

🌟 cpn-port-mort.fr

Loisirs (A.L.P.M.) *

Frédéric LUCAS ☎ 06 82 72 43 71

✉ contact@alpm.fr

Port-Mort en Scène*

Odile ANCRENAS ☎ 06 47 72 65 22

✉ pmes@laposte.net

🌟 portmortenscene.com 📱 @portmortenscene

Propriétaires exploitants & Chasseurs*

Jean-Louis MANSOIS ☎ 06 70 20 26 64

✉ jlmansois@aol.com

Sauvegarde (A.S.S.P.M.) *

Marie-Christine BARON ☎ 06 01 77 11 84

✉ asspm@googlegroups.com

SOS Terre Neuve Fidji Channel

Bruno BOURSIER ☎ 06 14 17 46 40

✉ contact@sosterreneuve.fr

🌟 sosterreneuve.fr 📱 @sosterreneuve.france

The Lucky Bulldogs Devoir de mémoire

Rodolphe DELAMOTTE ☎ 06 50 30 71 18

✉ theluckybulldogs@gmail.com

📱 @theluckybulldogs

BIBLIOTHÈQUE

Dominique MORCRETTE ☎ 06 72 92 36 84

Claudine LEPÊCHEUR ☎ 06 76 16 68 67

• 75, Grande Rue (École) | Samedi : 10h - 12h

BIEN-ÊTRE

Sophrologie Du temps pour soi

Karine HÉBERT ☎ 06 71 91 40 02

► Mardi : 10h - 11h30 | Maison pour tous

Thérapies alternatives & complémentaires

NOUVEAU L'Eure Séance Bien-Être

Anne QUÉNAULT ☎ 06 14 74 62 61

✉ l.eure.seance.bien.etre@outlook.com

📱 @L'Eure Séance Bien-Être

► Sur RV | 16 rue de Bourgout

Yoga Yogaïa

Caroline RIBEIRO ☎ 02 32 40 42 26

✉ yogaiaassociation@yahoo.fr

► Vendredi : 10h - 11h30 | Maison pour tous

COMMERCES

BOUCHERIE-CHARCUTERIE-ÉPICERIE-TRAITEUR

Éric & Valentin BOUCHER • 83, Grande rue

☎ 02 32 52 60 50

du Mardi au Samedi : 7h30-13h00 • 14h30-19h30

Dimanche : 7h30-13h00 | Fermé le Lundi

BOULANGERIE-PÂTISSERIE La Baguette Magique

Caroline & Michaël • 75 bis, Grande rue

☎ 02 32 52 38 40 | 📞 Relais Pickup

du Mardi au Samedi : 7h15-13h15 • 15h15-19h30

Dimanche : 7h30-13h00 | Fermé le Lundi

CAFÉ-TABAC-PRESSE-LOTO-RELAIS POSTE

Café de la Mairie ☎ 02 32 53 04 48

Dominique BRUYANT • 104, Grande rue

Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi : 7h30 - 19h30

Samedi : 8h00-19h30 - Dimanche : 8h00-13h00

Dépôt de pain le Lundi | Fermé le Mardi

ÉCOLE MATERNELLE & PRIMAIRE

75, Grande rue | Directrice : Mathilde JOLLIVET

Maternelle ☎ 02 32 52 22 58

Primaire ☎ 02 32 52 62 37

ÉQUITATION

Haras - Élevage, dressage, compétition

Hervé GODIGNON Haras SeaBird • Ferme du Mesnil

☎ 02 32 52 21 10 ✉ herve.godignon@libertysurf.fr

Pension équine

Pascale & Frédéric LEFEUVRE Le petit haras

• Grande rue ☎ 02 32 52 81 37 | 06 75 50 65 36

✉ frederic.lefeuvre0@orange.fr

ENTREPRISES

Agro-alimentaire

ALLAND & ROBERT S.A. • 125, Grande rue

☎ 02 32 77 51 77 ✉ allangum@allandetrobert.fr

🌟 www.allandetrobert.fr

Téléphonie & Internet

AKEO Télécom (Groupe CAT SA) • 66, Grande rue

☎ 02 32 77 27 87 ✉ gestioncommerciale@akeo.fr

🌟 www.akeo.fr

INFIRMIÈRES D.E. à domicile

Sylvie GOULAY & Nicole SAUNIER

Cabinet : 81, Grande rue

☎ 02 32 52 58 72 | 7J/7 sur rendez-vous

PAROISSE Saint Niçaise

Infos : mariages, baptêmes, messes...

Mirène MENET ☎ 06 18 84 63 19

Michèle ARGENTIN ☎ 06 84 91 69 93

RESTAURANT

Auberge des Pêcheurs (*** Michelin*)

Raphaël TRICOTEAUX • 122, Grande rue

☎ 02 32 52 60 43

✉ auberge-des-pecheurs@orange.fr

📱 @AubergeDesPêcheurs

à compter du 5/11/18 :

Service : mercredi > samedi, midi & soir | dimanche :

midi **uniquement** | Fermé le lundi et le mardi

SERVICES

Bâtiment

Électricité générale-chauffage-motorisation de portails

Franck PLAQUET • 25, rue de la Mi-Voie

☎ 02 32 52 22 98 | 06 83 12 32 92

✉ franck.plaquet.elec@wanadoo.fr

Maçon Neuf & rénovation

Raphaël DOLLET • 97, Grande rue

☎ 06 01 00 65 90

✉ dollet.raphael@sfr.fr

Multi-services bâtiment

René MOUCHARD RM.Rénovation Habitat

30, rue de Pressigny

☎ 02 32 77 40 18 | 06 26 85 72 84

✉ mouchard.rene@laposte.net

Tailleur de pierre

Christophe CHAPEL • 23, rue de la Mi-Voie

☎ 02 32 52 88 85 | 06 43 15 67 36

Travaux d'aménagement et de rénovation

Christophe LECACHEUX • 76, Grande rue

☎ 02 32 53 72 06 | 06 32 73 86 29

✉ christophe_lecacheux@yahoo.fr

Espaces verts

Emmanuel BARATTE • 7, rue de la Mi-voie

CESU** accepté | ☎ 06 47 83 00 20

✉ leschenes.emmanuel@wanadoo.fr

Benoist QUÉNAULT • Pivoine et Séquoia

16, rue Bourgout | CESU** accepté

☎ 06 75 51 48 64

✉ pivoine.et.sequoia@outlook.com

Autres

Apiculteurs - SOS essaim d'abeilles

Marie & Stéphane THÉRIAU • 27, rue de la Roque

☎ 02 32 53 47 10 | 06 26 84 78 62

Architecte

Gérard MAYEUR • 32, rue du Barrage

☎ 02 32 52 63 76

Bois de chauffage

François LEHALLEUR • 5, rue du Port

☎ 02 32 52 59 32

Coiffeuse à domicile

Fanny HENOCH • Mobicoiff - sur RDV

☎ 06 23 45 03 44

Conseiller financier

Maxime RABIEY • 1, voie Bourdon

☎ 06 11 17 45 96

✉ maxime.rabiey@atipagroup.com

Croquettes et articles animaliers

Bruno BOURSIER • 45, Grande rue

☎ 06 50 13 79 73

✉ contact@madeinnormandy.com

🌟 madeinnormandy.com

Documentaliste juridique

Éric COURDAVAULT • 134, Grande rue

☎ 02 32 77 47 31 | 06 60 70 07 15

Équipement audiovisuel et de garage

Franck LEFÈVRE Technik Design Service

12, rue des Ormetteaux

☎ 06 73 78 48 53

✉ franck.lefevre27@wanadoo.fr

Produits entretien - Coach STANHOME

Carine DELAMARE • 11 bis, Grande rue

☎ 06 74 30 15 79 ✉ arnaud.carine1@stanhome.fr

🌟 www.stanhome.fr

Rédactrice - pigiste (papier & Internet)

Florence DESCHESNE • 25, rue de la Roque

☎ 06 77 66 27 90

✉ florence.deschesne@laposte.net

Soutien scolaire - Assistance administrative

Patrick LEWILLE • 12 bis, rue de Seine

☎ 06 71 81 56 67 ✉ sap27950@orange.fr

Transport de personnes | Berline - Limousine

Christophe AUGER • 50, Grande rue

☎ 06 34 14 38 27 ✉ auger-limousines@orange.fr

🌟 auger-limousines.com 📱 @augerlimousines

SUDOKU S41

1

2	8	1	5	7	6	3	9	4
3	9	6	4	1	2	7	8	5
4	7	5	3	8	9	2	1	6
5	2	7	9	3	8	4	6	1
8	1	4	6	5	7	9	2	3
6	3	9	2	4	1	8	5	7
1	6	3	8	9	4	5	7	2
7	5	8	1	2	3	6	4	9
9	4	2	7	6	5	1	3	8

2

5	9	1	3	6	4	7	8	2
3	6	8	7	2	9	5	1	4
2	7	4	8	1	5	6	9	3
7	8	5	1	9	2	3	4	6
4	2	9	6	3	8	1	5	7
6	1	3	4	5	7	9	2	8
1	4	7	9	8	3	2	6	5
9	3	2	5	4	6	8	7	1
8	5	6	2	7	1	4	3	9

3

6	8	4	2	9	5	3	1	7
9	7	2	8	3	1	4	5	6
3	5	1	4	6	7	8	9	2
5	4	7	3	8	6	1	2	9
1	9	3	5	4	2	7	6	8
2	6	8	1	7	9	5	3	4
8	2	6	7	1	3	9	4	5
7	1	9	6	5	4	2	8	3
4	3	5	9	2	8	6	7	1

4

2	7	1	3	9	8	5	6	4
8	3	5	1	4	6	9	7	2
4	9	6	7	2	5	3	8	1
6	1	3	8	5	2	4	9	7
9	8	4	6	1	7	2	5	3
7	5	2	4	3	9	6	1	8
5	4	7	9	8	3	1	2	6
3	6	9	2	7	1	8	4	5
1	2	8	5	6	4	7	3	9

LOCATIONS & CHAMBRES D'HÔTES

LOCATIONS TOURISTIQUES

- Monique GUTKNECHT | HG2M | 59, Grande rue
 ▶▶▶▶ x 2 | Parc de sculptures
 ☎ 06 16 75 72 63
 ✉ contact@hg2m.fr 🌐 www.hg2m.fr
- Françoise CHAMPAGNE | 3 rue de la Vieille Tour
 ▶▶▶▶ | *Abritel HomeAway #1460102*
 ☎ 02 32 53 73 51 | 06 89 04 18 11
 ✉ francoise.champagne@orange.fr
 🌐 www.3p-home.com
- Odette COLOMBINI | 6, rue des Ormetteaux
 ▶▶▶▶▶ | *Abritel HomeAway #676310*
 ☎ 01 46 03 60 36 | 06 62 64 60 36
- Michel & Évelyne LUCET | 118, Grande Rue
 ▶▶▶▶▶ | *Gîtes de France #880*
 ☎ 02 77 02 02 52 | 06 16 61 01 13
 ✉ michel.lucet@sfr.fr

CHAMBRES D'HÔTES

- Gérard & Jacqueline TILLET *Les Chardonnerets*
 11, rue des Loges
 ▶▶ x 2 | *CléVacances #27CC473022*
 ☎ 02 32 52 71 15 | 06 13 54 48 91
 ✉ gerardtillet@aol.com 🌐 www.les-chardonnerets.com

VÉTÉRIINAIRE

Olivier COIFFIER • 1, rue Haguerie
 ☎ 02 32 69 12 56 ✉ vetportmort@hotmail.com
 Sur rendez-vous | 9h - 11h45 | 14h - 18h45
 Samedi 10h - 14h | Fermé le Mardi

→ UTILES

- ASCA | Association pour la Stérilisation des Chats Andelysiens ☎ 06 75 06 62 96
- EAU Raccordement | SNA
 N°Vert ☎ 0 800 877 915 | 🌐 eauenligne.sna27.fr
- ÉLECTRICITÉ | Branchement | EDF Évreux
 ☎ 09 69 32 15 15
- CPAM | Caisse Primaire d'Assurance Maladie ☎ 36 46
- PÔLE EMPLOI ☎ 39 49
- SOS Abeilles Marie | Port-Mort ☎ 06 26 84 78 62
- SOS Guêpes St-Aubin s/Gaillon ☎ 06 43 27 87 61
- SPANC | Service Public d'Assainissement Non Collectif
 ☎ 02 32 71 25 20 🌐 www.sna.fr
- SyGOM | Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères
 ☎ 02 32 54 47 64 🌐 www.sygom.fr
- TÉLÉPHONE | Branchement | Orange ☎ 39 00
- VNF | Voies Navigables de France | Gaillon
 ☎ 02 32 53 91 83

→ URGENCES 24H/24 7J/7

- 112 Toutes urgences (prioritaire à partir d'un mobile)
- 114 Urgences par SMS (malentendants, aphasiques)
- 15 SAMU
- 17 Gendarmerie | Les Andelys ☎ 02 32 54 03 17
- 18 Pompiers
- Enfance en danger ☎ 119
- Violences femmes info ☎ 39 19
- Médecin de garde ☎ 116 117
- ▶ après 20h + samedis, dimanches et jours fériés
- Pharmacie de garde ☎ 32 37 (Audiotel 0,35 €/min)
- Centre Hospitalier Eure-Seine
 Vernon ☎ 02 32 71 66 00 | Évreux ☎ 02 32 33 80 00
- Eau SNA N°Vert ☎ 0 800 877 915
- Électricité Enedis ☎ 09 72 67 50 27
- Gaz GrDF ☎ 0 800 47 33 33
- SNCF ☎ 31 17
- Téléphone Orange | Dommage réseau > par Internet uniquement 🌐 dommages-reseaux.orange.fr

CONSEIL MUNICIPAL | Maire Christian LORDI | Adjoints : 1- François LABIGNE 2- Évelyne LUCET | Conseillers Gilles AULOY - Christian CHOMIENNE - Pascale LACHINE - François LEHALLEUR - Michaël LESUEUR - Jean-Louis MANSOIS - Gérard MOREAU - Philippe PLÉ - PERSONNEL COMMUNAL | Secrétariat de mairie Édith DELAPLACE | Espaces verts Patricia CLERFEUILLE - Laura FOULON | Entretien David LIGNY | Ménage locaux Séverine ALLAMANCHE - Léa BOURSIER | Périscolaire | Restaurant Séverine ALLAMANCHE | Encadrement Séverine ALLAMANCHE - Léa BOURSIER - Édith DELAPLACE - Graziella ROGER | ATSEM Graziella ROGER | Communication - Internet Alain CLERFEUILLE MENTIONS LÉGALES | Périodique communal trimestriel rédigé et édité par la commune de Port-Mort (27-Eure) Directeur de Publication C. LORDI Vice-président commission communication E. LUCET Membres G. AULOY - F. LABIGNE - G. MOREAU Comité consultatif G. ALQUIER - A. CLERFEUILLE Maquette Alain CLERFEUILLE | Parution Trimestrielle Tirage 500 exemplaires Impression Graphy (69) | Dépôt légal Janvier 2020 | Courriel journal@port-mort.com

Mairie

87, Grande rue
 ☎ 02 32 52 61 46
 ✉ mairie@port-mort.com 🌐 www.port-mort.com

Horaires d'ouverture

Lundi : 15h - 18h | Mercredi : 10h - 12h
 Jeudi : 9h30 - 11h | Samedi : 9h - 11h30

S.N.A.

Seine Normandie Agglomération

12, rue de la Mare à Jouy | 27120 DOUAINS
 ☎ 02 32 53 50 03
 ✉ accueil@cape27.fr 🌐 www.sna.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi > Vendredi 8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30

Centre de Tri Postal

En cas de fermeture du Relais Poste du Café de la Mairie les objets avisés pourront être retirés dès le jour même à partir de 14h.

9, rue Lavoisier (à côté d'ALDI) 27600 AUBEVOYE
 ☎ 02 76 76 00 10

Horaires d'ouverture :

Lundi > Vendredi : 8h30 - 10h15 | 13h30 - 17h30
 Samedi : 8h30 - 12h30

Déchets verts

Arrêté préfectoral du 2 novembre 2010

LE BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS est interdit du 15 mars au 15 octobre et autorisé le reste de l'année à plus de 50 m des habitations et des espaces boisés.

Déchets ménagers

Collecte le JEUDI matin.

Sortir sacs et conteneurs le MERCREDI SOIR En cas de jour férié avant le jeudi ou le jeudi même, la collecte est décalée d'une journée.

Sacs jaunes de tri sélectif disponibles en mairie gratuitement (recyclables papier, etc.)

BRÛLAGE strictement interdit.

Déchèterie

3 rue de l'étang - AUBEVOYE - ☎ 02 32 53 26 35

☎ HIVER du 1^{er} octobre au 31 mars
 Lundi > Samedi | 8h30-11h45 • 14h-16h45

☎ ÉTÉ du 1^{er} avril au 30 septembre
 Lundi > Samedi | 8h30-11h45 • 14h-17h45

Modalités d'accès

Le formulaire pour obtenir votre vignette d'accès est disponible exclusivement à l'accueil de la déchèterie. Pièces à fournir : justificatif de domicile et copie de la carte grise du véhicule concerné.



Téléchargez

CentoLive

L'appli gratuite de Centaure Systems pour suivre en temps réel, le contenu du panneau électronique d'information municipale

Conditions de parution dans la rubrique A VOTRE SERVICE • Exercer une activité professionnelle ou associative domiciliée sur la commune de Port-Mort. • Présenter une preuve officielle de cette activité (Kbis, attestation de la Chambre des Métiers, de l'URSSAF, etc.) en mairie.

Info Bruits

Arrêté préfectoral du 17 juin 1998.

LES BRUITS MOMENTANÉS DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE sont encadrés par des heures où ils peuvent être effectués :

LUNDI > VENDREDI

8h30 - 12h | 14h - 19h30
 Professionnels : 8h - 19h30

SAMEDI

9h - 12h | 15h - 19h

DIMANCHE et JOURS FÉRIÉS

10h - 12h

Ligne 220 TOURNY-LES ANDELYS-GAILLON-VERNON

Horaires

du 26 août 2019
 au 23 août 2020



⇒ VERNON

Jours de fonctionnement	Lu-Sa	Lu-Sa*	Lu-Sa
Période de validité	PS / PVS / VS		
GAILLON / Lycée A. Malraux	06:37	12:19	17:37
AUBEVOYE / Av. de l'Europe	06:43	12:26	17:47
PORT-MORT :			
• Vieille côte	06:51	12:32	17:53
• Mairie	06:52	12:33	17:56
• Ancienne mare	06:53	12:34	17:57
• La ferme	06:54	12:35	17:58
VERNON / Gare Routière	07:07	12:50	18:14

⇒ AUBEVOYE ⇒ GAILLON

Jours de fonctionnement	Lu-Ve	Lu-Sa	Lu-Sa*	Lu-Sa
Période de validité	PS PS / PVS / VS			
VERNON / Gare Routière	07:17	08:20	15:40	18:30
PORT-MORT :				
• La ferme	07:27	08:32	15:52	18:46
• Ancienne mare	07:28	08:33	15:53	18:47
• Mairie	07:29	08:34	15:54	18:48
• Vieille côte	07:30	08:35	15:55	18:49
AUBEVOYE / Av. de l'Europe		08:40	16:02	18:57
GAILLON / Lycée A. Malraux	07:44	08:43	16:07	19:02

📖 Légendes

* : Ne circule que les mercredis et samedis au mois d'août.

PS : Période scolaire

PVS : Petites vacances scolaires

VS : Vacances d'été

📅 Vacances scolaires

Toussaint > 19/10/2019 au 03/11/2019 inclus

Noël > 21/12/2019 au 05/01/2020 inclus

Hiver > 15/02/2020 au 01/03/2020 inclus

Printemps > 11/04/2020 au 26/04/2020 inclus

Début vacances d'été > 05/07/2020

🚌 Titre de transport

À l'unité : 2 € | Carte 10 trajets : 12 €

Enfant accompagné (-10 ans) : 1 €

Enfant accompagné (-4 ans) : gratuit

Abonnement mensuel (-26 ans) : 15 €

Abonnement trimestriel (~ 26 ans) : 45 €

Abonnement mensuel : 40 €

Abonnement trimestriel : 100 €

